



**RAPPORT ANNUEL  
D'ÉCORESPONSABILITÉ**

**2022-2023**



## Message de la présidente-directrice générale

La crise climatique a été le grand sujet de préoccupation des Canadiens et Canadiennes l'an dernier. Le diffuseur public en a également fait une de ses priorités en offrant une couverture serrée des catastrophes naturelles qui ont ponctué l'actualité et en mettant en œuvre sa stratégie environnementale [On passe au vert](#).

Lorsque nous avons lancé On passe au vert il y a deux ans, nous nous sommes engagés à devenir un média de service public écoresponsable faisant la fierté des générations actuelles et futures.

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis. Depuis juin, nous participons au [Défi carboneutre](#), une initiative qui invite les entreprises à mettre en œuvre des plans de transition pour rendre leurs installations et leurs activités carboneutres. Nous avons également joint nos forces à celles des [Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité](#), aux côtés de 21 diffuseurs canadiens résolus à travailler de concert pour accélérer le virage écoresponsable.

Vous trouverez dans le présent rapport une explication de ces réalisations et d'autres encore qui ont été rendues possibles grâce au dévouement de nos employés, qui sont les maîtres d'œuvre de la transformation de CBC/Radio-Canada en un média de service public durable de calibre mondial. Notre succès est intimement lié aux leurs.

**Catherine Tait,**  
présidente-directrice générale



## Message du vice-président

Deux ans après le lancement de notre stratégie environnementale, [On passe au vert](#), nous sommes toujours aussi déterminés à atteindre nos objectifs écoresponsables. Comme nous l'avons indiqué dans nos rapports précédents, notre vision consiste à placer l'écoresponsabilité au cœur des activités de notre organisation pour qu'elle devienne une dimension inhérente de nos activités de base. Notre stratégie repose toujours sur les quatre piliers que nous vous présentons dans les pages qui suivent.

Pour réaliser notre vision, nous travaillerons à décarboner le plus possible nos activités. Ceci commence par la transformation de nos politiques, nos procédures, notre culture d'entreprise — un virage qui n'est possible qu'avec la participation des alliés essentiels à notre action stratégique : nos employés et nos auditoires. Notre engagement se traduit également par notre adhésion au Défi carboneutre. C'est donc avec fierté que nous publions notre rapport annuel d'écoresponsabilité.

**Miguel Baz,**  
vice-président, Services juridiques





# Notre empreinte par pilier stratégique

## Pilier 1 : Favoriser la production durable



Une équipe de production se prépare pour un tournage

### ***3, 2, 1, action! Nous adopterons des pratiques de production et d'exploitation des contenus qui ne nuisent pas à l'environnement, et nous ferons progresser la production durable au Canada.***

CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir. Pour cette raison, nous occupons une position unique pour jouer un rôle de premier plan dans la protection de l'environnement. L'exercice 2022-2023 a d'ailleurs été celui où nous avons enregistré le plus de progrès au chapitre de la production durable.

Nos auditoires sont directement touchés par les changements climatiques, nous en sommes bien conscients. Nous allons certes continuer à parler de la place que cela prend dans leur vie, mais nous ferons également connaître le travail accompli pour changer la donne. Ceci inclut nos efforts continus pour adopter des pratiques de production et d'exploitation de contenu qui ne nuisent pas à l'environnement tout en faisant progresser la production durable dans l'ensemble de l'industrie. Voyez ci-dessous ce que nous avons réussi à faire au cours du dernier exercice.



## Nos engagements et les progrès réalisés

### Favoriser la production durable

Nos engagements d'ici 2026	Nos progrès
Bilan carbone calculé pour 100 % des productions internes	<b>En bonne voie</b> <i>Calcul du bilan de 57,5 % de nos productions internes au moyen de la calculatrice albert</i> <i>Pour plus de détail, voir la section <a href="#">Calcul de notre bilan carbone par production</a>.</i>
Certification <i>albert</i> pour 25 % des productions internes	<b>À venir</b> <i>Des changements récents apportés au modèle albert ont limité l'accès au programme de certification au Canada. Une explication détaillée est donnée à la section <a href="#">Certification de nos productions</a>.</i> <b>Certification On tourne vert obtenue pour 10 productions de Radio-Canada</b>
Bilan carbone calculé pour 50 % des productions indépendantes	<b>En bonne voie</b> <i>Pour plus de détail, voir la section <a href="#">Calcul de notre bilan carbone par production</a>.</i>
Collaboration pour faire progresser les pratiques écoresponsables	<b>En bonne voie</b> <i>Pour plus de détail, voir la section <a href="#">Nos réalisations de l'exercice 2022-2023</a>.</i>

### Nos réalisations de l'exercice 2022-2023

#### Calcul de notre bilan carbone par production

Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport précédent, nous sommes la première organisation médiatique au Canada à utiliser sous licence [albert](#), une calculatrice de bilan carbone conçue au Royaume-Uni, pour mesurer l'empreinte environnementale de nos productions.

En 2022-2023, nous avons favorisé l'utilisation d'*albert* en adoptant des exigences en matière de bilan carbone.



	Cible d'ici 2026	État d'avancement au 31 mars 2023
<b>Productions internes<sup>1</sup></b>	Calcul du bilan carbone pour 100 % des productions	<b>Services anglais :</b> Calcul du bilan carbone de 50 % des productions internes  <b>Services français :</b> Calcul du bilan carbone de 65 % des productions internes
	Certification <i>albert</i> pour 25 % de ces productions	Des changements récents apportés au modèle <i>albert</i> ont limité l'accès au programme de certification au Canada. Une explication détaillée est donnée à la section <a href="#">Certification de nos productions</a> .  Certification <i>On tourne vert</i> de dix productions de Radio-Canada (quatre productions internes et six productions indépendantes).
<b>Productions indépendantes</b>	Calcul du bilan carbone pour 50 % des productions	<b>Services anglais :</b> Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023, le bilan carbone est calculé pour 100 % des productions indépendantes canadiennes.  <b>Services français :</b> 15 productions indépendantes ont calculé leur bilan carbone en 2022-2023 sur une base volontaire. Toutes les autres productions devront établir leur bilan carbone selon les échéances suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Budget total supérieur à 4 M\$ : 2023-2024</li><li>• Budget total supérieur à 3 M\$ : 2024-2025</li><li>• Budget total supérieur à 2 M\$ : 2025-2026</li></ul> Les productions qui n'entrent pas dans ces catégories devront fournir un plan d'action pour la production durable à compter de 2025-2026.

L'adoption d'*albert* a comporté sa part de défis. Conçue au départ pour l'industrie télévisuelle et cinématographique, cette calculatrice ne devait pas servir aux productions radiophoniques ni même aux bulletins de nouvelles. Nous avons vite compris pourquoi. Les émissions carbone des émissions radio produites en studio sont déjà comptabilisées dans les émissions globales des portées 1 et 2. Lorsqu'on utilise *albert* pour ces productions, il y a un risque de compter en double les émissions véritables de la production ou de fausser le compte. Nous avons donc élaboré un guide d'application des critères qui clarifie à quel moment *albert* doit être utilisée et à quel moment il faut plutôt dresser un plan d'action d'écoresponsabilité. Ce guide tombe à point puisque le programme *albert* a annoncé depuis qu'il n'accepterait plus le calcul des bilans carbone pour les émissions de radio. Par conséquent, toutes nos productions radio doivent établir un plan d'action complet en suivant le guide d'application des critères que nous avons publié.

<sup>1</sup> Aux fins de cette cible, les productions internes comprennent les émissions de radio réseau ainsi que les émissions d'affaires publiques, les magazines d'information et les émissions de divertissement produites à l'interne pour la télévision. Sont exclus les bulletins de nouvelles (dont les bulletins quotidiens, les bulletins locaux et les reportages sur le terrain), les coproductions et les productions indépendantes.



## Un fier partenaire du programme *On tourne vert*

En mars 2023, Radio-Canada a annoncé qu'elle se joignait à un nouveau partenariat fédérateur, le programme [On tourne vert](#), piloté par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Le programme lancé en avril 2021 vise à sensibiliser et inciter les productions audiovisuelles québécoises à adopter des pratiques écoresponsables et à réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage, tout en mobilisant les employés et en attirant les productions étrangères dans les studios du Québec.

Les partenaires du programme *On tourne vert* ont défini des objectifs communs qui permettent la collaboration et l'accélération de la production durable au Québec. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Réduire l'empreinte écologique du secteur de la production audiovisuelle au Québec.
- Réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles.
- Réduire la quantité de déchets produits en assurant leur valorisation ou leur recyclage.
- Favoriser les achats locaux et responsables et encourager le transport écoresponsable et la bonne gestion des déplacements.
- Soutenir le développement des connaissances et le partage de l'expertise au sein de l'industrie.

Nous sommes fiers de nous joindre à l'effort collectif de nos partenaires puisque les objectifs cadrent étroitement avec notre stratégie *On passe au vert*.

## Certification de nos productions

Un fil conducteur nous a guidés dans l'établissement de notre stratégie et de nos cibles : nous souhaitons obtenir la certification albert pour 25 % de nos productions internes à compter de l'exercice 2023-2024. Malheureusement, nous avons appris que le programme de certification ne serait plus offert à l'international, au Canada notamment. Nous continuons de collaborer étroitement avec le [consortium albert](#) et le comité national [Reel Green](#), l'organisme qui accorde les licences d'utilisation d'albert, afin de trouver une solution. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Après l'annonce de notre [adhésion comme partenaire](#) au programme [On tourne vert](#), nous avons décidé de poursuivre les efforts pour obtenir la certification en vertu de ce programme pour un petit nombre d'émissions d'affaires publiques du réseau français. En mars 2023, nous avons pu annoncer avec fierté que plusieurs de nos émissions avaient obtenu l'accréditation de niveau Engagement (voir le tableau ci-dessous). Mentionnons également que l'équipe de tournage de la série [L'œil du cyclone](#), produite par KOTV, a obtenu l'accréditation de niveau Performance et que la série [Vidanges](#), produite par Koze Productions, a reçu l'accréditation de niveau Excellence.

Accréditation On tourne vert	Émission
Niveau Engagement	<a href="#">La semaine verte</a> , production de Radio-Canada <a href="#">Découverte</a> , production de Radio-Canada <a href="#">L'épicerie</a> , production de Radio-Canada <a href="#">Makinium</a> , production de SLALOM et Groupe Fair-Play <a href="#">5 Chefs dans ma cuisine</a> , production de Zone 3 <a href="#">Le jour du Seigneur</a> , production de Radio-Canada <a href="#">Sérieux ?</a> , production de Notre compagnie de production <a href="#">Les enfants de la télé</a> production de Fair-Play
Niveau Performance	<a href="#">L'œil du cyclone</a> , production de KOTV



Toutes nos félicitations aux équipes de ces productions, qui ont contribué à l'atteinte de la certification!

## Reportages et programmation sur l'environnement



Tournage en cours.

Si l'expression « l'éconarration » est nouvelle, le concept, lui, ne l'est pas. CBC/Radio-Canada parle d'environnement depuis plus d'un demi-siècle, depuis le lancement de [The Nature of Things](#) à CBC en 1960 et de [La semaine verte](#) à Radio-Canada en 1970. Nous avons diffusé d'innombrables reportages et documentaires sur le sujet, et nous avons donné l'exemple en adoptant des comportements écoresponsables dans bon nombre de nos productions. L'évolution de notre regard s'est poursuivie à l'occasion du Jour de la Terre 2022 : les sites web de [Radio-Canada](#) et de [CBC](#) se sont alors dotés de sections sur le climat et l'environnement. Nos contenus journalistiques traitant du climat remportent des [prix](#) après et nous avons l'intention de continuer à inviter les auditoires canadiens à nous suivre dans notre parcours vers l'écoresponsabilité.

Au cours de l'exercice 2022-2023, nous avons poursuivi notre engagement envers le climat, l'éconarration et la programmation écoresponsable.

### Radio-Canada

- Radio-Canada a pris l'[engagement ferme](#) de se concentrer sur les sujets qui font vibrer la corde sensible des Canadiens et des Canadiennes, comme les changements climatiques, l'un des thèmes les plus importants du XXI<sup>e</sup> siècle. Les émissions ci-dessous sont des exemples de ce que nous avons fait pour concrétiser notre engagement :
  - [Une programmation spéciale](#) à l'occasion de la [COP15](#) à Montréal à l'automne 2022.
  - [La semaine verte](#), [Découverte](#), [La Facture](#), [Les Grands reportages](#); [L'Épicerie](#), [Carbone](#), [RAD](#), [Sérieux?](#), [MAJ](#), [2040](#), [Greta Thunberg, un avenir pour la planète](#), [Un caillou dans l'univers](#), [Civilisation et climat](#), [Supernature](#), [La nature selon Boucar](#), [Les années lumières](#), [Moteur de recherche](#), [Économie et environnement](#), [Contre Nature?](#), [Feu vert](#) et [Vidanges](#), pour n'en nommer que quelques-unes.



- Balados : [La Terre sur les épaules](#) (en collaboration avec les Médias Francophones Publics); [Ciao plastique! : L'année sans plastique de la famille Charuest-Franks](#), François Bellefeuille : 3.7 planètes, [Vanuatu](#) (Immersion).

## CBC

- Tous les reportages sur les questions climatiques nationales et internationales ont été regroupés sous la bannière [Our Changing Planet Collection](#) de [CBC Gem](#) et offerts sur [CBC News](#), [CBC Radio One](#) et [CBC Television](#) ainsi que dans le cadre de la nouvelle émission [Planet Wonder](#). CBC a également lancé son site [Climate and Environment](#), véritable portail du contenu journalistique voué au climat produit par l'organisation.
- En juillet 2022, Susan Ormiston est devenue la [première correspondante internationale affectée aux changements climatiques de CBC News](#), une nomination qui renforce la position de chef de file du journalisme fiable sur les changements climatiques planétaires de CBC News, rôle aujourd'hui essentiel.
- Pendant l'année, CBC News a publié des données de recherche sur un éventail de sujets, dont [Here's who lives in your city's worst heat islands](#) (en français : [Voici qui vit dans les pires îlots de chaleur de notre ville](#)) et le [Climate Dashboard](#) (en français : [Tableau de bord climatique](#)).
- En collaboration avec [Good Energy](#), CBC a offert deux cours sur l'exploration des contenus environnementaux à l'intention de tous les responsables d'émissions scénarisées. En tout, 32 employés ont suivi cette formation.

Nous gardons les changements climatiques sur notre écran radar, autant dans le choix des contenus environnementaux que nous traitons que dans le journalisme que nous pratiquons sur toutes nos plateformes.

## La mobilisation des parties intéressées : la clé pour faire avancer la production durable

En plus des exigences de réduction de leur empreinte carbone, CBC et Radio-Canada ont multiplié les efforts pour convaincre leurs employés et les acteurs de l'industrie de faire de la production durable leur objectif. La collaboration est la clé de notre réussite, et les exemples ne manquent pas pour illustrer comment nous avons avancé main dans la main avec nos partenaires internes et externes sur le chemin de l'écoresponsabilité.

### Mobilisation interne

- Nous avons organisé deux événements virtuels destinés au personnel, Green Day 2 par CBC et L'heure verte par Radio-Canada, pour accélérer l'adoption d'un nouveau mode de travail et de production de contenus plus écoresponsable. Les deux événements, qui ont accueilli au-delà de 720 participants, ont été l'occasion d'examiner les bons coups, les meilleures pratiques et les meilleures idées pour aller de l'avant tout en permettant de voir comment le souci de l'environnement s'intégrait dans tous les maillons de l'organisation. Parmi les personnes qui se sont adressées aux participants se trouvaient des hauts dirigeants et des représentants de CBC News, CBC Sports et CBC Music. Il y a eu des séances sur l'approvisionnement responsable, sur la collaboration avec le milieu de la production, notamment avec BAFTA/*albert* et Good Energy, et sur le développement de contenu axé sur la production et les méthodes de distribution écoresponsables.
- Depuis le lancement de notre stratégie, plus de 130 employés ont suivi la formation sur les méthodes de production durable.
- CBC Studios a mis en ligne un nouveau microsite sur la durabilité alimenté en contenu par l'équipe verte.





- Les Services anglais ont commencé à publier un bulletin électronique trimestriel ayant un lectorat de plus de 2 600 abonnés intitulé *Seeds of Change*, qui présente tous les succès réalisés à l'interne, en plus de nouvelles et de conseils sur l'écoresponsabilité.
- Les Services français ont mis sur pied un groupe d'éco-ambassadeurs. Le groupe, qui se réunit tous les mois, aborde les initiatives en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG) et partage ses réflexions avec les employés dans un bulletin mensuel.
- Nous avons également profité de diverses occasions pour mobiliser nos employés à l'écoresponsabilité (articles intranet, bulletins électroniques, ateliers virtuels sur les abeilles et le vélo, guides de pratiques exemplaires, groupes communautaires, etc.).

## Mobilisation externe



Employés de CBC et Radio-Canada au Forum sur la production durable 2022

- Pour une deuxième année d'affilée, nous avons été partenaire signature du Forum sur la production durable ([SPF22](#)), un forum mondial hybride axé sur l'accélération des solutions qui favorisent l'écoresponsabilité dans la production cinématographique et l'industrie du divertissement.
- Nous avons établi de nouvelles lignes directrices pour la location des studios des Services français, qui obligent toutes les équipes de production, internes ou externes, à adopter des pratiques de production écoresponsables.



- Nous avons organisé des rencontres sur la durabilité avec des producteurs indépendants, des diffuseurs canadiens et des organismes de financement nationaux. Parmi les thèmes abordés, mentionnons les suivants :
  - Élaborer son plan d'écoresponsabilité
  - Mettre en œuvre son plan d'écoresponsabilité
  - Réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles
  - Gérer le deuil écologique et les changements comportementaux
  - Découvrir les outils et ressources pour établir un bilan carbone
- Nous avons mis au point plusieurs nouveaux outils que nous mettons à la disposition de nos partenaires externes, par exemple :
  - Des formations sur l'éconarration pour tous les responsables d'émissions scénarisées.
  - Des listes de contrôle pour faire connaître différents moyens d'inclure des objectifs d'écoresponsabilité devant et derrière la caméra dans tous projets d'émissions scénarisées et non scénarisées.
  - Le modèle de budget Téléfilm+*albert* (en version bêta), qui s'inspire du modèle de budget de Téléfilm, mais fait place aux données tirées d'*albert* pour mieux tenir compte des incidences financières des initiatives durables.
  - Une formation pratique sur la production durable pour les producteurs et les réalisateurs qui cherchent des idées et des solutions prêtes à utiliser pour produire du contenu sur écran plus soucieux de l'environnement (créée en partenariat avec Téléfilm).
- Nous demeurons un membre actif du comité national Reel Green, qui est dirigé par des membres de l'industrie et dont l'objectif est de promouvoir la production durable, ainsi que de l'initiative des Nations Unies pour l'action climatique dans le secteur des médias et du divertissement ([Entertainment and Culture for Climate Action – ECCA](#)), une formation mondiale sur le climat qui vise à lancer un mouvement coordonné à l'échelle de l'industrie en vue d'atteindre la carboneutralité (en collaboration avec l'UNESCO et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques).
- Nous avons participé à des ateliers, à des rencontres, à des séminaires et à des conférences, dont la conférence [Environmental Sustainability : More Than a Trend](#), que nous avons présentée en collaboration avec l'Association canadienne du marketing, sur la question de l'écoresponsabilité du point de vue des médias et des activités publicitaires.



## Pilier 2 : Réduire notre empreinte



Une employée de Radio-Canada utilisant un mode de transport durable.

***Nous nous engageons à favoriser des milieux de travail efficaces, à faibles émissions de carbone, dans l'ensemble de nos activités, de notre exploitation et de nos processus décisionnels, à réduire nos déplacements, à consommer le moins de ressources possible et à réduire les déchets au minimum.***

Le but du deuxième pilier est d'avoir la plus faible empreinte environnementale possible en réduisant notre consommation et nos émissions. Malgré l'immense défi que cela représente, limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels demeure plus urgent que jamais. Pour y arriver, nous avons annoncé récemment notre participation au Défi carboneutre, un engagement qui nous obligera à appliquer les cadres établis pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 au plus tard. Nous verrons dans cette section ce que nous avons accompli au cours de l'exercice 2022-2023 dans le cadre de ce pilier.

### Nos engagements et les progrès réalisés

#### Réduire notre empreinte : carburant et énergie

Nos engagements d'ici 2026	Nos progrès
Réduction de 25 % des émissions de carbone	<p><b>Réduction de 2 %</b></p> <p><b>En bonne voie</b>            Pour des détails au sujet de notre bilan carbone de référence, voir la section <a href="#">Un rapport fondé sur le Protocole des gaz à effet de serre (GES)</a> et le <a href="#">tableau de bord</a>.</p>
Réduction de 15 % de la consommation d'énergie	<p><b>Réduction de 7 %</b></p> <p><b>En bonne voie</b>            Pour plus de détails, voir la section <a href="#">Consommation d'énergie</a> et le <a href="#">tableau de bord</a>.</p>




Réduction de 10 % de la consommation d'eau	<b>Réduction de 4 %</b>  <b>En bonne voie</b> Pour plus de détails, consulter la section <a href="#">Consommation d'eau</a> et le <a href="#">tableau de bord</a> .
Parc automobile écoresponsable : composé à 50 % de véhicules écoénergétiques, dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement (électriques ou hybrides)	<b>25 % au total (20 % écoénergétiques et 5 % à énergie de remplacement)</b>  <b>En bonne voie</b> Pour plus de détails, consulter la section <a href="#">Vers un parc automobile plus vert</a> et le <a href="#">tableau de bord</a> .
Réduction de 25 % des déplacements	<b>Réduction de 35 %</b>  <b>En bonne voie.</b> Pour plus de détails, consulter la section <a href="#">Déplacements d'affaires</a> et le <a href="#">tableau de bord</a> .
Évaluation des risques que posent les changements climatiques pour nos installations et nos biens	<b>État d'avancement : terminé.</b>  Les analyses de scénarios climatiques faisant ressortir les risques et les occasions seront publiées à l'automne 2023 dans le rapport en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.
<b>Réduire notre empreinte : consommation de matières et gestion des déchets</b>	
Atteinte d'un taux de détournement de 75 %	<b>Taux de détournement de 43 % (installations qui nous appartiennent seulement)</b>  <b>En bonne voie</b> Pour plus de détails, voir la section <a href="#">Consommation de matières et gestion des déchets</a> .
Élimination des plastiques à usage unique d'ici 2022	<b>En bonne voie</b> Pour plus de détails, voir la section <a href="#">Consommation de matières et gestion des déchets</a> .



## Nos réalisations de l'exercice 2022-2023

### Un rapport fondé sur le Protocole des gaz à effet de serre (GES)

Comme nous l'expliquions dans notre [rapport précédent](#), l'une des activités les plus importantes de notre stratégie a consisté à établir notre point de référence et à suivre nos émissions au moyen d'un cadre mondial normalisé : le Protocole des GES. CBC/Radio-Canada a utilisé l'approche du contrôle opérationnel pour comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre. Dans cette approche, l'organisation comptabilise la totalité des émissions de GES produites par les activités dont elle a le contrôle. L'année de référence choisie a été l'exercice 2019-2020 (du 1er avril 2019 au 31 mars 2020)<sup>2</sup>.

C'est la première fois que nous publions les résultats de la portée 3 dans notre rapport. Les données des trois exercices précédents, soit 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ont été validées par une mission d'assurance limitée réalisée par le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont les résultats figurent à la page 44. Dans ces pages, les indicateurs qui ont été confirmés lors de cet examen sont marqués par un .

Selon les résultats provisoires pour 2022-2023, nos plus grandes opportunités d'amélioration demeurent la gestion de notre parc automobile (portée 1), l'abandon progressif de l'énergie produite par la vapeur (portée 2), et notre processus d'acquisition de biens et de services (portée 3)<sup>3</sup>. À titre de rappel, trois objectifs clés de notre stratégie On passe au vert portent sur ces thèmes.

Nous vous invitons à consulter la section [Protocole des GES](#) de notre tableau de bord pour une analyse détaillée, couvrant notamment les catégories d'émissions jugées pertinentes au calcul de notre bilan.

Au cours du prochain exercice, nous continuerons d'établir notre calendrier décennal de réduction de notre consommation d'énergie et des émissions de carbone produites par nos activités, dont les cibles sont fondées sur les données scientifiques établies par l'initiative [Science Based Targets](#) (SBTi). De plus, CBC/Radio-Canada a annoncé récemment qu'elle allait participer au [Défi carboneutre](#), un engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 au plus tard.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
Réduire les émissions de carbone de 25 %
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
Réduction de -2 %*
*Portées 1, 2 et 3, excluant les biens et services achetés et les biens d'équipements, par rapport au point de référence de 2019-2020

<sup>2</sup> Ce choix découle des répercussions que la COVID-19 a eues sur l'exploitation de nos installations et sur nos activités en 2020-2021

<sup>3</sup> En date de la publication du présent rapport, les données de l'exercice n'avaient pas fait l'objet d'un examen indépendant. Les données vérifiées seront fournies dans le prochain rapport annuel.



## Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

### Portée 1

Émissions directes provenant de biens détenus par la Société (p. ex. installations, équipement et véhicules)

### Portée 2

Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)

### Portée 3

Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. transport et navettage des employés, déchets, biens loués, déplacements d'affaires, biens et services achetés)\*

\* Aux fins de la stratégie de CBC/Radio-Canada, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue.

## Carburant et énergie

### Immeubles

#### Empreinte immobilière<sup>4</sup>

Nous continuons d'exploiter nos immeubles dans l'optique d'utiliser nos locaux de manière écoresponsable, en réduisant le plus possible notre empreinte. En 2022-2023, nous étions propriétaires de 12 immeubles et avons 74 espaces en location, pour une superficie totale d'environ 2,7 millions de pieds carrés. Comparativement à l'exercice 2021-2022, nous avons vu une contraction globale de notre portefeuille immobilier de 30 %, qui s'explique notamment par notre sortie de l'ancienne MRC à Montréal. En plus de nos installations de diffusion, nous exploitons l'un des plus grands réseaux de transmission, comptant 727 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis dans 520 sites au 31 mars 2023.

La [volonté](#) de CBC/Radio-Canada d'incarner ses valeurs d'écoresponsabilité s'observe au quotidien dans le nouvel immeuble de la Maison de Radio-Canada à Montréal. Celui-ci répond aux normes les plus élevées en matière de développement durable, soit l'équivalent de la certification LEED Argent, notamment en ce qui concerne la gestion écoresponsable des matières résiduelles et de la consommation d'eau et d'électricité.

Le renouvellement de la [certification LEED Or du Centre de radiodiffusion de Toronto \(CRT\) dans la catégorie Exploitation et entretien des bâtiments existants](#) témoigne aussi de la gestion responsable de nos installations. Nous continuons d'exploiter nos immeubles avec diligence afin d'utiliser nos locaux de manière la plus écoresponsable possible.

<sup>4</sup> Les données publiées dans ce rapport ne reflètent pas l'empreinte des employés en télétravail de CBC/Radio-Canada.



## Énergie

### Consommation d'énergie

La consommation d'énergie demeure le principal facteur de notre empreinte globale, comme l'indiquent nos résultats pour les émissions des portées 1 et 2. Nous continuons de chercher des moyens de réduire de manière considérable notre empreinte, grâce à une compréhension plus fine de notre impact et des différentes solutions permettant de conserver l'énergie et de réduire nos émissions. Voici quelques-unes des mesures que nous avons mises en œuvre pour réduire notre consommation.

- **Abandon progressif de l'énergie produite par la vapeur** : En 2022-2023, nous avons réalisé un projet à Vancouver consistant à remplacer le réservoir d'eau chaude principal pour usage domestique, fonctionnant à vapeur, par un appareil fonctionnant à l'électricité. Comme la production d'énergie par la vapeur génère beaucoup d'émissions de carbone, ce simple changement retranchera à lui seul 228 000 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) de notre production annuelle.
- **Installation de panneaux solaires** : Voir le segment ci-dessous.
- **Analyse thermique par drone** : La thermographie aérienne est un moyen efficace et peu énergivore d'effectuer une analyse complète de l'enveloppe d'un bâtiment à l'aide d'une caméra spéciale montée sur un véhicule aérien téléguidé. Grâce aux images saisies, nous pouvons repérer les sources de fuites thermiques dans l'enveloppe du bâtiment. Nous avons ainsi procédé à des analyses thermiques de notre immeuble à Thunder Bay. Il s'agit d'une étape préparatoire au remplacement des fenêtres qui doit avoir lieu vers la fin de 2023. Cela permettra d'améliorer l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment et de réduire notre consommation d'énergie.
- **Études de faisabilité de la conversion à l'énergie électrique** : Au cours des 12 derniers mois, nous avons réalisé deux études de faisabilité pour la conversion de nos sites de Toronto et de Vancouver à l'énergie électrique, et une troisième devait avoir lieu à Montréal à l'été 2023. Bien connaître la capacité des systèmes électriques de nos immeubles est une étape essentielle dans la conversion de notre parc automobile à des énergies de remplacement. D'autres études doivent avoir lieu à sept autres endroits l'an prochain, puis ce sera au tour de nos propriétés en location.
- **Études de faisabilité de la conversion aux énergies renouvelables** : Nous avons effectué des études de faisabilité en prévision de l'installation de panneaux solaires sur nos immeubles à Charlottetown et à Fredericton.
- **Remplacement de l'éclairage par des lampes DEL** : Dans le cadre de nos efforts pour améliorer notre rendement énergétique, nous avons terminé l'installation de lampes DEL dans les appareils d'éclairage servant au tournage en vidéo légère à Montréal, ainsi que dans nos installations de Yellowknife, de Thunder Bay et de Windsor. Nous avons également installé des panneaux indicateurs de sortie photoluminescents à Yellowknife qui fonctionnent sans alimentation électrique et n'exigent qu'un entretien minimal. Le remplacement de l'éclairage fluorescent suspendu par des lampes DEL plus efficaces permet de réduire les coûts et la consommation d'énergie, de diminuer les émissions de GES et d'accroître la luminosité à l'intérieur.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
Réduire la consommation d'énergie de 15 %
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
Réduction de -7 %*  *par rapport au point de référence de 2019-2020



- **Améliorations apportées aux systèmes de chauffage et de climatisation de nombreux établissements grâce à l'endothermie :** EndoTherm® est un adjuvant qui permet d'économiser l'énergie consommée par les systèmes de chauffage et de climatisation hydrauliques, comme les chaudières, les refroidisseurs, les pompes à chaleur et les systèmes géothermiques. Le gain d'efficacité produit par l'abaissement de la tension à la surface de l'eau grâce à cet adjuvant diminue les émissions de GES. Ces améliorations aux systèmes de chauffage et de climatisation ont été apportées aux installations de Charlottetown.
- **Bornes de recharge pour véhicules électriques :** Dix de nos établissements sont dotés de bornes de recharge à la disposition du personnel. Nous avons aussi commencé à installer un petit nombre de bornes réservées aux véhicules de notre parc automobile. Nous avons actuellement des bornes de recharge à Toronto, à Montréal et à Québec. Il est toutefois question d'élargir le projet dans le cadre d'un partenariat avec les groupes de gestion des biens immobiliers, de gestion des approvisionnements et de gestion du parc automobile dans le but d'installer une infrastructure électrique et des bornes de recharge pour les véhicules qui viendront s'ajouter à notre parc.
- **Configuration du niveau de porteuse dépendante de la modulation (MDCL) :** La technologie MDCL permet d'ajuster la puissance électrique appliquée à un émetteur AM en fonction du niveau du signal audio produit. Autrement dit, pendant les périodes de silence, la puissance électrique nécessaire pour émettre le signal audio de faible intensité ou nul est plus faible, ce qui réduit la consommation d'énergie. La technologie MDCL utilisée pour la programmation de CBC Radio One entraîne habituellement une réduction de 40 % de la consommation d'électricité servant à la diffusion du signal comparativement à une transmission AM sans MDCL. Un système MDCL a été installé à nos sites de transmission de Saskatoon et de Maidstone. Les travaux pour implanter la technologie aux sites de transmission AM de Corner Brook et de St. John's (Thorburn AM), à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'à Sydney en Nouvelle-Écosse ont été achevés.





## Modernisation de l'infrastructure dans le cadre du projet de mise hors service de la promenade au site de transmission AM de à Steveston, en Colombie-Britannique.



Les deux pylônes AM restants.

Les sites de transmission de CBC/Radio-Canada, partout au pays, jouent un rôle essentiel dans la transmission et la distribution des signaux à tous les auditeurs. En plus des travaux d'entretien nécessaires pour maintenir cette infrastructure stratégique, l'incendie qui a ravagé le site de Stevenson a nécessité la collaboration de nombreux acteurs locaux pour réaliser l'ambitieux projet de réaménagement de la structure. Consultations de nombreuses parties prenantes et organes décisionnaires, respect d'une charte environnementale complexe et des besoins des résidents, entre autres : le projet de Steveston illustre encore une fois la résilience de nos équipes et la qualité du travail réalisé.

Après avoir planifié et conclu l'acquisition de l'équipement nécessaire, nous avons procédé à l'installation du nouvel émetteur à puissance réduite en 2018. En plus de fonctionner à puissance réduite, le nouvel émetteur utilise la technologie MDCL. Les deux pylônes AM les plus à l'ouest ont également été démontés en 2018, mais leur ancrage et leur base sont toujours dans les bas-fonds intertidaux.

Le retrait de la passerelle et de l'infrastructure des pylônes non utilisés s'inscrit dans les objectifs d'écoresponsabilité de la Société, puisque nous avons nettoyé la zone intertidale particulièrement fragile du point de vue écologique où est érigé l'émetteur. Nous avons retiré plus de 61 tonnes de bois et 7 tonnes d'acier de la zone en question. La nouvelle infrastructure consomme 60 % moins l'énergie, ce qui contribue à l'atteinte des cibles de réduction.

Ce projet est un excellent exemple de l'esprit de collaboration qui anime Technologies et Infrastructures, puisque les secteurs Distribution et Opérations (plus précisément l'équipe de la Transmission) et Gouvernance et Ingénierie (en particulier les équipes Santé, Sécurité et Environnement, sous Résilience et Sécurité, ainsi que Projets de transmission) ont travaillé ensemble pour mener à bien ce projet crucial pour l'entreprise.

Ce mégachantier de nettoyage, qui a nécessité une coordination à l'échelle nationale et le respect d'un cahier des charges organisationnel et environnemental complexe, s'inscrit dans cette volonté de modernisation qui non



seulement rendra notre organisation plus écoresponsable, mais réduira de façon importante les coûts annuels.

### Place à l'énergie solaire : installation de panneaux solaires dans deux de nos sites de transmission



Le panneau solaire est situé à Point La Nim, Nouveau-Brunswick.

Un partenariat rassemblant la Transmission et les Transactions immobilières a permis de réaliser les premiers projets d'énergie renouvelable dans deux de nos sites de transmission, soit à Point La Nim, au Nouveau-Brunswick, et à Carp, en Ontario. Le choix des deux emplacements s'est fait en fonction de plusieurs facteurs, notamment :

- L'utilisation de terrains appartenant à la Société, une option préférable à la location pour la production de revenus.
- Le terrain devait déjà être déboisé afin de réduire l'impact environnemental.
- Le climat et la topographie des lieux devaient convenir à l'installation de panneaux solaires.

À la base, le projet visait à produire de l'énergie renouvelable sur place, qui allait être injectée dans le réseau pour alimenter le pylône de transmission. À lui seul, le projet de Point La Nim a compensé 100 % des émissions de GES du site, ce qui en fait le premier site de transmission carboneutre. De plus, la mise en place d'un programme de facturation nette permet de couvrir 100 % des coûts énergétiques à cet endroit. L'investissement réalisé au site de Carp permettra à CBC/Radio-Canada de réduire de moitié sa consommation d'électricité et de réduire ses émissions de GES de 17 000 kg de CO<sub>2</sub>e par année.

Cette avancée n'aurait pas été possible sans la collaboration des équipes de la Transmission et de la Gestion des biens immobiliers (groupe Distribution et Opérations). De nombreux autres projets sont en cours sur le front de l'énergie solaire et de l'énergie verte partout au pays. Les projets d'énergie renouvelable ne représentent qu'un des arcs de la stratégie d'écoresponsabilité de la Société.



## Eau

### Consommation d'eau

L'enjeu de la consommation ne porte pas seulement sur l'énergie, il concerne aussi l'eau. Dans un contexte où le carbone et l'énergie monopolisent de plus en plus l'attention, il est facile d'oublier que l'information sur la consommation d'eau peut contribuer à une utilisation plus efficiente, durable et équitable des ressources mondiales en eau. Et comme l'eau est liée à l'énergie et au carbone, il est d'autant plus important d'inclure la consommation d'eau dans nos mesures.

La consommation d'eau dans les installations nous appartenant a augmenté de 7,8 % en 2022-2023 par rapport à l'exercice précédent, soit de 57 091 038 à 61 522 357 litres. Cette hausse reflète le retour dans nos locaux de nos employés en 2022. Sans les nouveaux systèmes de détection de fuite que nous avons installés, la hausse aurait été encore plus substantielle. Malgré tout, il y a eu une diminution de la consommation globale comparée à l'année de référence 2019-2020.

Les systèmes de détection de fuites d'eau que nous avons installés sont des technologies infonuagiques qui utilisent des algorithmes pour analyser la consommation d'eau dans nos différentes installations. Ces nouveaux outils assurent la surveillance en temps réel et coupent automatiquement l'alimentation en eau de l'immeuble en plus d'avertir le gestionnaire des lieux aussitôt qu'une fuite est détectée, ce qui permet aux responsables de déployer les ressources en fonction des priorités et de respecter les temps d'intervention prévus. Autrement dit, ces systèmes permettent à la fois d'éviter les dommages causés par l'eau et de gaspiller inconsidérément la ressource.

En 2022-2023, nous avons pu constater l'efficacité du système. Une consommation d'eau anormale à l'immeuble de CBC Vancouver a déclenché une alarme qui a conduit l'équipe de gestion des installations à mener une enquête. Les techniciens ont repéré une cuvette défectueuse qui chassait l'eau en continu. Un simple réglage manuel a permis de résoudre le problème. Si le système n'avait pas lancé d'alerte, la chasse d'eau aurait pu fonctionner pendant des heures, voire des jours, compte tenu du faible taux d'occupation de l'immeuble. Si la fuite avait duré toute la journée, on estime qu'elle aurait causé le gaspillage de 129,6 m3 d'eau. Cela représente 129 600 litres d'eau, ou l'équivalent de deux piscines résidentielles (8 m x 4 m x 2 m). Pour vous donner une meilleure idée, c'est l'équivalent de 2 % de la consommation d'eau annuelle de l'établissement de Vancouver.

Cet exemple illustre clairement comment les systèmes de détection permettent non seulement d'éviter le risque d'inondation des locaux, mais aussi d'enrayer le gaspillage dans une perspective écologique. Les alertes et les avertissements se déclenchent automatiquement, et des membres de notre personnel sur place ou de notre équipe externe de gestion de l'immeuble y répondent aussitôt. Ces systèmes donneront à notre service de Technologie et Infrastructures un moyen de surveiller les pannes d'électricité, la température, l'humidité, les fuites et la consommation d'eau inhabituelle en tout temps.

### Qualité de l'eau et de l'air intérieur

Le contrôle de la qualité de l'eau et de l'air intérieur permet à la Société d'offrir à ses employés un environnement de travail sain. En 2022-2023, nous avons procédé à un test pour mesurer la qualité de l'eau et de l'air intérieur dans notre immeuble de Toronto dans le cadre des travaux d'entretien prévus pour la certification LEED Or.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
Réduire la consommation d'eau de 10 %
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
Réduction de -4 %*
*par rapport au point de référence de 2019-2020



## Parc automobile et déplacements

### Vers un parc automobile plus vert

Comme nous l'avons écrit dans notre rapport l'an dernier, plusieurs obstacles ont ralenti nos efforts pour atteindre la cible en matière de gestion de notre parc automobile. Parmi les obstacles qui ralentissent le processus se trouvent les contraintes budgétaires et l'investissement en capital plus important requis pour acheter les véhicules, la pénurie mondiale de véhicules, le déploiement de la télématique, l'installation de bornes de recharge, l'impact sur nos immeubles et nos infrastructures ainsi que l'adaptation globale du secteur de la gestion de parcs automobiles. Ces défis ne touchent pas seulement CBC/Radio-Canada. Pour les surmonter, nous avons travaillé en collaboration avec des partenaires de l'industrie pendant pratiquement toute la durée de l'exercice 2022-2023 afin d'explorer différentes options et solutions. Bonne nouvelle : l'écoresponsabilité est désormais un objectif phare de l'industrie.

Malgré tous les obstacles, nous sommes parvenus à prendre des mesures pour nous rapprocher de notre cible :

- Nous avons embauché un gestionnaire de parc automobile qui nous aidera à atteindre notre objectif d'écoresponsabilité.
- Nous avons pris livraison de notre première camionnette entièrement électrique de marque Ford F150 Lightning. Ce véhicule a été livré à Montréal et sera utilisé par le service de la Transmission.
- Nous avons lancé une demande d'achat auprès de fabricants automobiles dans laquelle les répondants devaient décrire leur programme d'écoresponsabilité et leur stratégie pour produire des véhicules électriques pour l'avenir. Les contrats qui ont été conclus comportaient des exigences pour la fourniture de véhicules hybrides et de véhicules électriques hybrides rechargeables.
- Des rencontres en personne ont eu lieu avec plusieurs coordonnateurs de parcs automobiles locaux dans le but d'examiner les objectifs d'écoresponsabilité et d'utiliser des systèmes de localisation pour maximiser la collecte de données. Les processus de collecte, de gestion, d'épuration et d'acquisition de nouvelles données sur l'écoresponsabilité du système de gestion du parc ont été améliorés, ce qui se reflétera sur la qualité de l'information produite.
- Nous avons installé une borne de recharge pour véhicules électriques au Centre de radiodiffusion de Toronto. Cette nouvelle borne double peut recharger deux véhicules à la fois.

D'un point de vue statistique, notre parc s'est légèrement contracté, passant de 591 véhicules en 2021-2022 à 586 en 2022-2023. Même si plusieurs commandes ont été annulées faute de disponibilité et en raison de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, nous avons pu commander 50 véhicules hybrides rechargeables que nous devrions recevoir au cours du prochain exercice. Nous projetons de déployer un système de télématique et d'analyse de données pour produire des rapports qui serviront à la prise de décisions en 2023-2024. Nous profiterons également de ce que nous avons appris pour établir une stratégie détaillée d'optimisation des réductions de gaz à effet de serre grâce à la conversion aux véhicules électriques.

Notre stratégie est conçue comme un plan de mobilité qui prend en compte tous les modes d'utilisation de notre parc par les employés. Nous continuons de repenser nos besoins en matière de véhicules pour trouver des solutions écoresponsables.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
50 % de véhicules écoénergétiques, dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
25 % en tout (20 % de véhicules écoénergétiques et 5 % de véhicules à énergie de remplacement)*
*par rapport au point de référence de 2019-2020



## Déplacements d'affaires

Après deux années de restrictions causées par la pandémie de COVID-19, les déplacements d'affaires ont repris en 2022-2023. Comme l'on s'y attendait le nombre de déplacements s'est accru par rapport à l'exercice précédent, toutefois, au 31 mars 2023, on a constaté une baisse de 20,6 % par rapport à l'année de référence, 2019-2020.

Nous avons continué de collaborer étroitement avec nos partenaires d'affaires pour accroître la granularité des données dans nos rapports sur les GES. En apprenant à travailler en collaboration avec les équipes des lignes aériennes, les hôtels et les entreprises de location de voitures, nous parviendrons à renforcer nos liens avec nos partenaires de l'industrie pour atteindre nos objectifs d'écoresponsabilité.

Voici quelques-uns des faits saillants de l'exercice 2022-2023 :

- Nous avons publié une demande de propositions pour des services d'hébergement hôtelier. Pour la première fois, nous avons inclus des critères d'écoresponsabilité dans notre demande et demandé aux soumissionnaires de décrire de manière détaillée leurs pratiques environnementales. Les données collectées nous aideront à élaborer notre stratégie d'écoresponsabilité dans l'utilisation des services hôteliers.
- Nous avons publié un guide où les employés trouveront des conseils et des pratiques à suivre pour rendre leurs déplacements d'affaires écoresponsables. De plus, les vice-présidents aux Finances et aux Services juridiques ont mis en place des mesures pour inciter les employés à opter pour des modes de transport écoresponsables.
- La mise en œuvre de la relation avec notre nouveau fournisseur de services de gestion des déplacements devrait se terminer en 2023-2024. Le portail de réservation en ligne qui sera mis en ligne indiquera les options écoresponsables pour inciter les utilisateurs à faire des choix durables.

Malgré le travail accompli, notre virage vers des déplacements plus verts sera parsemé d'embûches. L'industrie des voyages n'est pas sortie du marasme causé par la pandémie. À l'heure actuelle, le nombre d'options écoresponsables sur le marché est limité, en particulier pour les voyages par avion, et elles sont offertes à des tarifs plus élevés. Il faut multiplier les messages sur la gestion du changement pour modifier les comportements des voyageurs afin d'induire les changements désirés. Cela dit, nous constatons que l'écoresponsabilité est devenue une nouvelle priorité phare de l'industrie.

Le prochain exercice sera déterminant. L'analyse des données sera le fer de lance de la transformation des comportements et de la production d'information et de données pour étayer la prise de décisions au fil de l'évolution de notre stratégie en matière de déplacements responsables. Le nouveau portail de réservation en ligne mentionné ci-dessus devrait également être entièrement fonctionnel. Tandis que l'industrie évoluera, nous créerons des campagnes à partir des tactiques fondées sur les pratiques modèles de l'industrie pour renforcer cet axe de nos activités et réduire notre empreinte carbone.

Les déplacements écoresponsables sont un élément clé de notre stratégie. Nous continuerons d'explorer les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre nos cibles, que ce soit la formation de nos employés ou la production de rapports d'information améliorés.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
Réduire les déplacements de 25 %
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
Réduction de 35 %*
*par rapport au point de référence de 2019-2020



## Utilisation de matériel et gestion des déchets

### Démarche zéro déchet

Le recyclage ne peut pas à lui seul régler le problème des changements climatiques, mais la société peut adopter dès aujourd'hui une démarche zéro déchet, une stratégie d'action pour le climat permettant de réduire les émissions de GES. Nous savons que la démarche zéro déchet permet de préserver les ressources naturelles et de réduire la pollution causée par l'extraction des ressources naturelles, leur transformation et leur gestion en fin de vie.

Notre objectif est de détourner 75 % des déchets produits des sites d'enfouissement d'ici 2026. En 2022-2023, notre taux de détournement s'est établi à 43 %. Pour la première fois, nous avons fait une place importante aux rebuts électroniques dans notre processus de gestion des déchets.

Évidemment, il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir à cet égard, mais nous avons bon espoir que les projets décrits ci-dessous, dont le compostage à Winnipeg, contribueront à mieux gérer nos flux au cours des prochaines années.

<b>Objectif</b> d'ici 2026
Taux de détournement de <b>75 %</b>
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
Taux de détournement de <b>43%*</b>
*par rapport au point de référence de 2019-2020

### Entrée en scène d'Oscar



Le projet Oscar à la Maison de Radio-Canada (Montréal)

Les erreurs peuvent avoir de lourdes conséquences. Le mauvais tri des déchets entraîne la contamination des matières et nous fait rater des occasions d'améliorer notre taux de détournement. Les audits sur la gestion des



déchets que nous effectuons dans nos différentes installations démontrent clairement qu'une meilleure gestion des matières organiques est la voie à adopter. En effet, privées d'oxygène, les matières organiques dans les sites d'enfouissement se décomposent et dégagent du méthane, un gaz à effet de serre ayant un potentiel de réchauffement 34 fois plus grand que celui du dioxyde de carbone. En triant adéquatement nos déchets pour les mettre dans les flux de matières appropriés, nous pouvons réduire notre empreinte carbone et améliorer notre taux de détournement. C'est ce qui nous a amenés à lancer le projet pilote de tri Oscar.

Le projet Oscar a été mis à l'essai au Centre de radiodiffusion de Toronto et dans la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal. Oscar est un outil éducatif d'un fournisseur externe qui mise sur l'intelligence artificielle pour réduire la contamination et améliorer le taux de détournement des déchets. Il nous tarde de voir dans quelle mesure nous saurons adapter nos comportements après ce projet pilote d'un an. Les premières données issues du projet mené à Toronto montrent que notre taux de détournement de déchets est en progression.

## Déchets non dangereux

Les déchets non dangereux comprennent le papier, le plastique, le verre et le métal, de même que tous les produits d'usage quotidien qui peuvent être recyclés facilement sans porter atteinte à la santé des personnes et de l'environnement. Nous souhaitons, lorsque cela est possible, détourner les déchets non dangereux des sites d'enfouissement. Notre capacité à atteindre cet objectif dépend largement de notre capacité à mobiliser nos employés de différentes façons, notamment par des affichages plus percutants et la participation à des événements comme la semaine de réduction des déchets et d'autres occasions de mobilisation. D'autres initiatives de gestion des déchets ont été mises en œuvre un peu partout au pays en 2022-2023 :

- **Adieu aux plastiques à usage unique** : Les progrès se poursuivent au chapitre de l'abandon des plastiques à usage unique dans nos installations. Nos employés ont également relevé le défi et réduit leur utilisation de ces matières. Par exemple, dans les événements destinés aux employés d'un secteur en particulier, il était courant d'utiliser 260 couverts en plastique et 130 assiettes en carton (ou en styromousse). Grâce aux efforts de nos employés, nous avons aboli cette pratique au cours de l'exercice 2022-2023. Les stations locales des Services français éliminent progressivement les bouteilles en plastique à remplissage unique pour le travail sur le terrain.
- **Programmes de compostage et de recyclage des matières organiques** : L'offre de compostage dans nos établissements s'élargit dans toutes les régions du pays grâce à l'ajout de réceptacles dans les toilettes destinées aux matières organiques (p. ex., les essuie-mains en papier) et de contenants pour matières organiques dans nos autres sites (p. ex., à Winnipeg).
- **Audits de la gestion des déchets** : Les résultats de l'audit mené à Toronto montrent clairement que notre programme de compostage des matières organiques est la clé pour améliorer notre taux de détournement des déchets. L'équipe des Transactions immobilières vient de terminer une analyse de la gestion des déchets et des matières recyclables portant sur les pratiques suivies dans 12 établissements nous appartenant. L'objectif de cet exercice était de mettre en lumière les lacunes et les solutions pour les corriger. À certains endroits, par exemple, il est impossible de recycler les matières organiques, car ces programmes ne sont pas offerts par les autorités municipales ou régionales. Nous continuons donc de suivre de près les services offerts pour rendre nos prestations les plus solides possibles. Nous priorisons l'adoption d'un programme pluriannuel dans nos établissements en raison de son efficacité.
- **Tableau de bord de la gestion des déchets** : Nous continuons d'utiliser notre tableau de bord PowerBI sur la gestion des déchets pour suivre et saisir les occasions de nous rapprocher de nos objectifs zéro déchet.



- **Affichage amélioré pour le tri des déchets** : Le plus gros problème dans la gestion des matières résiduelles est l'affichage prêtant à confusion. Nous avons donc travaillé fort pour améliorer l'affichage au quai de chargement du Centre de radiodiffusion de Toronto et à celui de Vancouver afin de rendre le tri plus efficace.
- **Consommation de produits de papier** : Le groupe Solutions technologiques d'affaires a récemment lancé un projet de signature électronique qui permet d'éliminer les contrats en version papier et contribue à réduire notre empreinte carbone globale. Nous avons aussi mis en place un nouveau système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement, qui permet d'automatiser la production de rapports sur les inspections de santé et de sécurité, les accidents de travail, les incidents évités de justesse et les rejets dans l'environnement, et de nous libérer du papier.

## Déchets dangereux et élimination d'autres matières

Certaines de nos activités génèrent des déchets dangereux (piles, huiles, peintures, solvants industriels, etc.), qui justifient un suivi attentif, notamment à la phase d'élimination de ces matières. Nous suivons l'ensemble des règlements et des lignes directrices en vigueur, en plus de respecter les procédures d'élimination respectueuses de l'environnement. L'an dernier, nous avons mis à jour notre liste d'inventaire des matières dangereuses. Cette année, nous avons continué de miser sur nos pratiques de gestion et notre programme afin de respecter la réglementation et d'atteindre nos cibles stratégiques.

Au cours du dernier exercice, nous avons généré les quantités suivantes de matériaux de construction dangereux (matières dangereuses) et de déchets dangereux :

- Matières dangereuses solides (kg) : **1 439**
- Liquides dangereux (l) : **9 310**
- Tubes fluorescents (kg) : **1 105**
- PCB générés (kg) : **75**
- Ferraille des sites de transmission (kg) : **26 081,5**
- Tubes d'émetteurs (nombre) : **0**
- Piles (kg) : **5 600**
- Bandes magnétiques (kg) : **41 125**

Tous les déchets dangereux ont été éliminés conformément aux pratiques provinciales de gestion des déchets dangereux.

## Piles

L'adoption de piles rechargeables pour les productions en studio se poursuit. Au cours des dernières années, plusieurs projets pilotes ont été effectués avec des résultats en demi-teinte : le projet mené à Toronto s'est déroulé avec succès, mais celui à Montréal a connu quelques difficultés, notamment en ce qui concerne la capacité des piles à conserver leur charge de manière fiable.

Nous poursuivons nos efforts pour éliminer les piles alcalines en lançant de nouveaux projets pilotes et en tenant des discussions pour nous permettre d'atteindre nos cibles.





## Amiante

Notre programme de gestion de l'amiante (PGA) encadre la surveillance de tous les matériaux contenant de l'amiante (MCA) présents dans les immeubles de notre parc dont la construction est antérieure à 1980. Le programme prévoit une évaluation périodique des sites pour vérifier que les MCA sont en bon état. Si des travaux de désamiantage ou de restauration sont recommandés, des mesures appropriées sont prises pour garantir une gestion adéquate des matières dangereuses. Le programme comprend en outre une formation obligatoire à l'intention des employés appelés à travailler en présence de MCA.

En 2022-2023, quatre de nos installations de radiodiffusion ont fait l'objet d'une réévaluation. Deux projets de décontamination, nécessitant des travaux mineurs, ont été exécutés. Même si aucune évaluation complète n'a été réalisée, nous avons procédé à quatre projets de décontamination dans nos sites de transmission dans le but de retirer les tuiles contenant de l'amiante ou suspectes.

## Halocarbures

CBC/Radio-Canada s'efforce de limiter son utilisation des halocarbures, substances qui contribuent aux changements climatiques. Les halocarbures sont des produits chimiques synthétiques utilisés dans les frigorigènes, les agents extincteurs, les solvants, les fumigants et les agents moussants.

En 2022-2023, les halocarbures de type R-22 ont été supprimés de deux de nos propriétés, soit à Yellowknife et à Rankin Inlet, ce qui a diminué de 57 % notre capacité de refroidissement totale. Les changements signalés pour la division de la Transmission résultent de l'élimination de stocks de produits consécutive au remplacement d'un logiciel de gestion. En tout, nous avons éliminé cinq systèmes. Nous continuons de remplacer et de supprimer les fluides frigorigènes R-22 utilisés par nos activités d'exploitation; pour preuve, il n'en subsiste que dans un site de transmission et dans six immeubles gérés par les Transactions immobilières.

Un rejet de plus de 100 kg a été signalé à Environnement et Changement climatique Canada dans les 24 heures suivant l'incident. Comme celui-ci s'est produit dans une installation qui n'appartient plus à CBC/Radio-Canada et qu'elle ne gère plus, aucune autre information n'est disponible.

## Déchets électroniques

Par « déchets électroniques », on entend les appareils électroniques comme les ordinateurs, les téléviseurs, les radios et les émetteurs. Le recyclage ou le reconditionnement des déchets électroniques est un aspect important de notre stratégie de recyclage. À titre de diffuseur public, nous tentons toujours de nous débarrasser des appareils électroniques désuets de la façon la plus responsable possible.

Voici ce que nous avons accompli au cours de l'exercice 2022-2023 :

- Nous avons recyclé **272,5 tonnes métriques** (ou **599 474 livres**) de déchets électroniques à l'échelle du pays.
- Nous avons évité de produire **629,4 tonnes** de CO<sub>2</sub>e en émissions de GES.
- Nous avons détourné **473 666 livres** de matières récupérées (comprenant de l'aluminium, du cuivre, des métaux ferreux, du plastique, du verre et des cartes imprimées) des sites d'enfouissement.
- Nous avons réutilisé **5 248 éléments des actifs de TI**.

Nos lignes directrices et nos normes internes font l'objet d'un examen continu, et nous soumettons nos procédés à des audits afin d'assurer leur conformité avec les pratiques exemplaires et les programmes provinciaux reconnus en matière de gestion environnementale. Notre stratégie de recyclage est essentielle à la sécurité à long terme de notre équipement.



## Recyclage et détournement de meubles

Conformément à l'approche circulaire « du berceau au berceau », nous nous débarrassons des meubles excédentaires ou devenus obsolètes d'une manière responsable sur le plan environnemental, comme en témoigne la relation que nous entretenons avec GCSurplus.

[GCSurplus](#) est un organisme du gouvernement du Canada auquel les sociétés d'État font appel pour s'assurer que leur équipement et leur mobilier désuets ou excédentaires ne se retrouvent pas dans des sites d'enfouissement. Grâce au système d'enchères en ligne de GCSurplus, nous avons vendu en 2022-2023 un total de 11 lots de 40 à 50 chaises chacun.

## Pilier 3 : Tracer un nouveau chemin



Planet Wonder, CBC

***Nous accélérerons notre impact positif par l'action collective, en soutenant nos employés et nos partenaires pour qu'ils deviennent des agents de changement. Nous y arriverons en intégrant le développement durable aux valeurs clés qui sous-tendent notre travail, en renseignant et en formant les employés, et en suscitant la participation de nos partenaires pour mettre en œuvre les changements nécessaires.***

Nous continuons d'évaluer et de rajuster nos processus internes pour faciliter l'intégration de pratiques écoresponsables à toutes nos activités. Pour ce faire, nous collaborons et mobilisons nos parties prenantes internes et externes, puisque le véritable changement n'est possible que par le biais de ces conversations. Vous trouverez ci-après les projets que nous avons réalisés en 2022-2023 en rapport avec ce pilier.



## Nos engagements et les progrès réalisés

### Tracer un nouveau chemin

Nos engagements d'ici 2026	Nos progrès
Expansion de notre <a href="#">rapport d'écoresponsabilité</a>	<b>Terminé.</b> Ex. 2021-2022
Mise à jour de notre <a href="#">politique d'écoresponsabilité</a>	<b>Terminé.</b> Ex. 2021-2022
Communications et formation sur l'environnement	<b>En cours</b>
Intégration de rôles et de responsabilités axés sur l'environnement à tous les services	<b>Terminé.</b> Ex. 2021-2022
Mise à jour des politiques d'approvisionnement responsable	<b>En bonne voie</b> Pour en savoir plus, voir la section <a href="#">Concevoir un programme d'approvisionnement écoresponsable</a> .
Critères de développement durable intégrés à 25 % des demandes de propositions	<b>En bonne voie</b> Pour en savoir plus, voir la section <a href="#">Concevoir un programme d'approvisionnement écoresponsable</a> .
Mise en œuvre progressive d'un plan de mobilisation des parties prenantes externes d'ici 2022	<b>En bonne voie</b> Date d'achèvement prévue : 2023-2024

## Nos réalisations de l'exercice 2022-2023

### Processus internes

#### Mesures soutenant notre réussite

Pour mettre l'écoresponsabilité au cœur de nos actions, nous avons travaillé fort pour réviser nos procédures et nos processus, ce qui se déroule habituellement en coulisses. Voici quelques exemples d'activités que nous avons menées durant l'exercice 2022-2023 et qui ont contribué à mettre en œuvre des changements environnementaux durables à CBC/Radio-Canada :

- **Tableau de bord sur l'écoresponsabilité** : Nous continuons d'utiliser et de mettre à jour notre tableau de bord sur l'écoresponsabilité qui nous sert à suivre l'évolution de nos indicateurs de rendement clés.



- **Comité directeur du développement durable** : Ce comité s'est réuni 11 fois durant l'année pour discuter de l'avancement de la stratégie et partager de l'information sur les dernières recherches et initiatives menées.
- **Comité de direction sur la gouvernance environnementale** : Le comité de direction sur la gouvernance environnementale a tenu quatre réunions au cours de l'exercice 2022-2023 et il demeure un acteur clé dans le déploiement de la stratégie et l'intégration des rôles et responsabilités en matière d'environnement à l'échelle de la haute direction.
- **Documents sur les pratiques exemplaires** : Nous avons rédigé des documents sur les pratiques exemplaires en matière d'écoresponsabilité, qui couvrent différents sujets comme les déplacements d'affaires et l'achat de matériel promotionnel. De nombreux autres documents du même type sont prévus au cours de la prochaine année.
- **Automatisation des processus internes** : En 2022-2023, nous avons amélioré l'automatisation de deux systèmes de gestion principaux, un employé par Personnes et Culture (le système Workday) et l'autre utilisé par Santé, Sécurité et Environnement (outil de signalement des incidents).
- **Communications internes** : Nous avons élaboré un plan de communication interfonctionnel détaillé pour nous assurer que les membres du personnel comprennent bien notre stratégie et sa mise en œuvre. Nous poursuivons nos efforts de mobilisation et d'information par tous les moyens dont nous disposons à l'interne : formations, intranet, infolettres, etc. Vous trouverez des exemples de communications avec les employés plus loin dans cette section du rapport.

## Concevoir un programme d'approvisionnement écoresponsable

L'engagement des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement globale constituent deux des domaines d'action cruciaux sur lesquels une entreprise peut se concentrer pour réduire les émissions de portée 3. Et à ce chapitre, CBC/Radio-Canada ne fait pas exception. Les acquisitions de biens, de services et d'équipement, qui génèrent en moyenne 70 % des émissions de portée 3 (depuis 2019-2020), sont le champ où nous pouvons avoir le plus d'effet sur notre chaîne d'approvisionnement et utiliser les relations avec nos fournisseurs pour amplifier le virage vert en choisissant mieux les entreprises avec lesquelles nous faisons affaire.

Durant l'exercice 2022-2023, nous avons élargi le cadre d'action que nous avons mis en place l'année précédente en y intégrant les changements apportés à nos pratiques en matière d'approvisionnement. Nous avons ainsi mis en œuvre la politique [FIN-11](#), une nouvelle politique d'approvisionnement, et lancé l'assistant SIA, un outil de soutien à l'initiation de l'approvisionnement, qui met à contribution les bons experts fonctionnels internes en fonction des risques ou des impacts appréhendés. Si des experts en droit et en assurance ont toujours participé au processus, l'ajout d'experts fonctionnels en écoresponsabilité s'avère un nouveau moyen efficace pour intégrer le souci de l'environnement tôt dans le processus d'approvisionnement.

Pour appuyer l'assistant SIA, nous avons établi une liste de critères d'écoresponsabilité génériques à utiliser dans tous les approvisionnements effectués par demande de propositions. Ces critères visent un des trois pôles suivants : le fournisseur, les biens acquis ou les services retenus. Ils sont adaptés aux différentes catégories de biens et de services ainsi qu'aux stratégies d'approvisionnement. Par exemple, les demandes de propositions

<b>Objectif</b> d'ici 2026
25% des demandes de propositions contenant des critères de développement durable
<b>Progrès</b> accomplis au 31 mars 2023
En cours. Éléments soutenant l'atteinte de l'objectif : (a) mises à jour des politiques, (b) mise en place d'outils d'évaluation et (c) établissement de critères en matière d'écoresponsabilité



pour la collection de vêtements des Jeux Olympiques, les constructeurs de véhicules de parc automobile et le revêtement de sol pour les studios de production comportaient toutes des critères d'écoresponsabilité adaptés sur mesure. Nous continuons de revoir notre liste de critères à la lumière de l'expertise que nous développons et de l'évolution du marché, pour profiter de ce que l'avenir saura apporter. Un nouveau portail de fournisseurs sera déployé pour faciliter les processus d'approvisionnement responsable et d'inclusion de la diversité dans le choix des fournisseurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

L'an prochain, nous lancerons un code de conduite des fournisseurs qui renfermera tous les principes et comportements attendus en matière d'éthique et d'écoresponsabilité que devront respecter nos fournisseurs, sans exception.

Nous adopterons également une directive sur l'approvisionnement responsable dans le but de promouvoir les biens, les services et les fournisseurs qui appliquent des pratiques ou des programmes écoresponsables ou ont des attestations en matière d'écoresponsabilité. Notre objectif à long terme est d'amener nos principaux fournisseurs à mesurer leurs émissions de GES et à nous communiquer leurs résultats, en plus de se fixer des cibles de réduction des émissions et des plans de carboneutralité. L'amélioration de l'empreinte carbone des produits et services dont nous faisons l'acquisition nous aidera à prendre des décisions stratégiques plus éclairées et à tracer un plan efficace vers la carboneutralité.

Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Les changements que nous effectuons donnent un signal clair au marché du virage vert que nous prenons dans nos processus d'approvisionnement et de nos efforts en vue de devenir un diffuseur plus écoresponsable.

## **Solutions Média en mode écoresponsabilité**

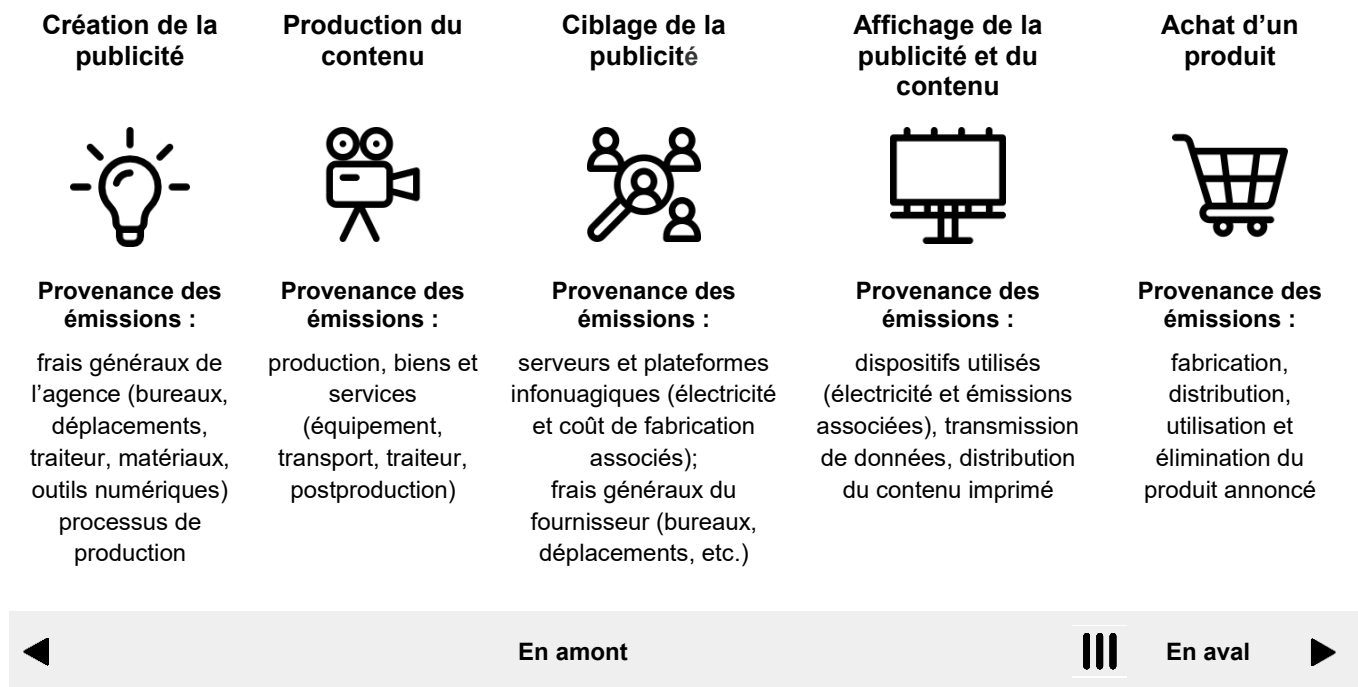
Pour les entreprises, la transmission de données est l'une des plus grandes sources d'émissions de carbone de portée 3. Et pour nous, l'abandon du modèle de télévision linéaire ne fera qu'accroître nos émissions. Mis à part les émissions de portées 1 et 2 en lien avec la consommation d'électricité, nous ne comptabilisons pas encore les émissions de carbone produites par nos activités médiatiques numériques dans notre rapport d'écoresponsabilité. Mais cela est sur le point de changer.

Nous voulons devenir le chef de file des produits médiatiques écoresponsables au Canada. L'équipe des Solutions média numérique de CBC/Radio-Canada a fait un pari audacieux en adoptant notre stratégie On passe au vert pour faire l'essai de pratiques novatrices dans la réduction des émissions carbone générées par la publicité dans l'industrie des médias au Canada. Techniquement, les émissions produites par les activités liées à la publicité relèvent de la portée 3 pour les entreprises de marketing; toutefois, il n'est pas encore obligatoire de les inclure dans le calcul de leur empreinte carbone.

Nous avons lancé dernièrement une demande pour des services-conseils pour nous aider à élaborer un plan stratégique cohérent, une feuille de route et pour mettre les deux en œuvre. Nous comptons également trouver un partenaire pour concevoir une calculatrice de bilan carbone pour les médias.



L'avenir regorge de possibilités qu'il nous tarde de saisir pour le domaine de la publicité.



### Intégrer l'écoresponsabilité dans toutes les facettes de nos activités

Nous avons apporté un petit nombre de changements importants à notre structure organisationnelle en 2022-2023.

Lisa Clarkson a été nommée directrice générale, Gestion des droits et Relations d'affaires et Production durable pour les Services anglais.

Emmanuelle Lamarre-Cliche vient d'être nommée directrice générale, Opérations, Transformation et Développement durable pour les Services français.

Dans les deux cas, ce sont les premiers postes où la notion d'écoresponsabilité (plus précisément de production durable dans le premier cas, et de développement durable dans le second) est présente à la fois dans le titre et dans la description de tâches pour des postes de responsables de la production.

L'équipe de la production de CBC Studios a de plus créé un rôle de délégué à l'écoresponsabilité chargé de la formation d'employés clés des studios sur les pratiques de production vertes. Cette personne fournira un soutien accru en matière d'écoresponsabilité sur les lieux de tournage de nos productions internes. Depuis le 31 mars 2023, six employés ont reçu de la formation pour assumer cette responsabilité, qui consistera à aider le personnel de production à réduire les déchets produits, à éliminer le papier dans nos façons de travailler et à prendre d'autres mesures pour réduire notre empreinte carbone.

Les Services français ont également mis sur pied un groupe d'écoambassadeurs qui se réunit chaque mois et fait part régulièrement du déroulement d'initiatives en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG). Il publie d'ailleurs un bulletin mensuel à l'intention des employés.

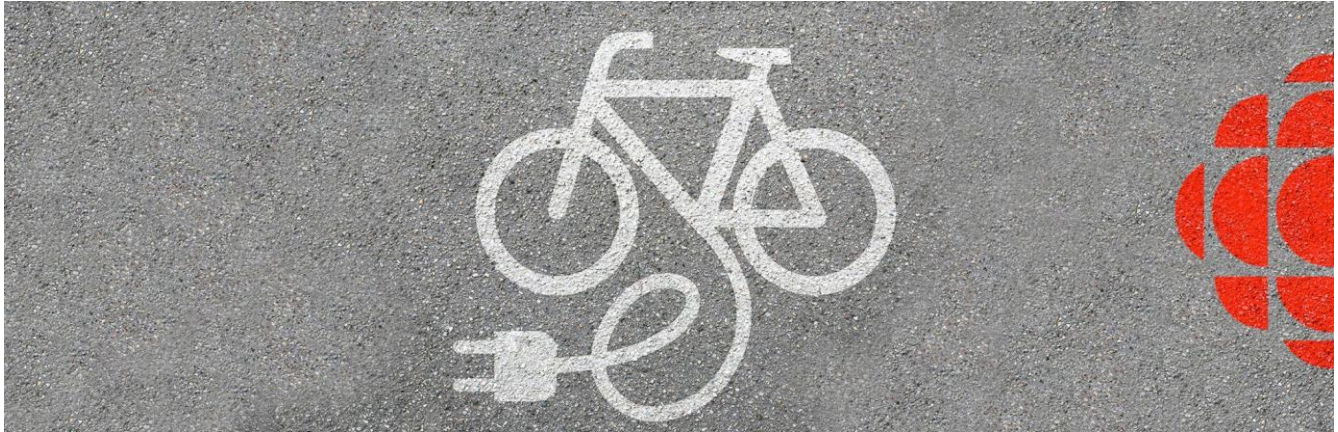
Dans la foulée des changements apportés à la structure organisationnelle, plusieurs services dont le groupe responsable des projets de Gouvernance et Ingénierie et le groupe du Spectre (Technologies et Infrastructures) doivent établir des objectifs de rendement individuels en matière d'écoresponsabilité pour leurs effectifs.



Enfin, en juillet 2022, Susan Ormiston est devenue la [première correspondante internationale affectée aux changements climatiques de CBC News](#), ce qui renforce la position de chef de file de CBC en journalisme climatique au Canada et sa nouvelle priorité de s'imposer comme une source incontournable d'information sur les changements climatiques planétaires.

Ce sont là quelques exemples de nos efforts pour imbriquer les principes d'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes.

### **La collecte de l'information passe au modèle électrique**



Au cours du dernier exercice, nous avons fait l'essai d'un nouveau mode de transport pour travailler sur le terrain : soit le vélo électrique. Nous avons réalisé un projet pilote à Halifax et un autre à Montréal. Devant le succès de ces deux projets, nous envisageons de répéter l'expérience dans d'autres établissements au pays.

L'idée d'utiliser des vélos électriques pour aller à la chasse à l'information est née à Halifax dans le cadre de l'initiative Développer l'expertise en leadership (DEL). Inspiré par notre vision d'écoresponsabilité, quelqu'un a eu l'idée de faciliter le travail des journalistes mobiles qui sillonnent la ville en leur donnant des moyens plus souples et plus verts de se déplacer dans le centre-ville congestionné. Travaillant en étroite collaboration avec les Approvisionnement, les Services juridiques, le groupe des assurances et l'équipe Santé et Sécurité, l'idéateur de ce projet a cherché les technologies existantes présentant un intérêt, réalisé des études de faisabilité et évalué les risques liés à ces technologies. Devant l'enthousiasme des employés pour cette nouvelle façon de travailler, nous songeons à étendre cette initiative éventuellement.

Une initiative semblable a eu lieu à Montréal vers la fin de 2022. S'inspirant du projet pilote de Halifax, la MRC a mis cinq vélos électriques à la disposition du personnel des émissions Le 15-18, L'heure du monde, Feu vert et Le genre humain. Tous les journalistes à deux roues ont reçu une formation sur l'utilisation de vélos en milieu urbain et sur l'entretien de base de leur monture. Devant l'immense succès du projet pilote, nous l'avons étendu à toutes les émissions de radio. Comme ce fut le cas à Halifax, les employés sont emballés par ce nouveau genre d'initiative qui sert à la fois les objectifs d'écoresponsabilité de l'organisation, leur santé et leur mieux-être.

Cette nouvelle façon d'aller cueillir la nouvelle concorde avec nos objectifs en matière d'environnement qui visent le recours à des moyens de transport actifs et durables et démontre notre engagement pour un monde plus vert.



## Unir nos forces

### Mobilisation du personnel : grâce à la collaboration et à des agents du changement

Certains parmi nous ont la capacité de repenser, de déconstruire et de restructurer les façons de faire. Ces agents du changement imaginent de nouveaux systèmes, de nouveaux processus et de nouvelles technologies, font la promotion d'une nouvelle forme de leadership au sein de leur organisation et ouvrent la voie au changement. C'est le genre de leadership qu'il nous faut pour placer l'écoresponsabilité au centre de tout ce que nous faisons, pour que nos actions, nos pratiques et nos activités pèsent le moins lourd possible sur l'environnement.

Pendant l'exercice 2022-2023, nous avons organisé deux événements virtuels destinés au personnel, L'heure verte à Radio-Canada et Green Day 2 à CBC, pour accélérer l'adoption d'un nouveau mode de travail et de production de contenu plus écoresponsable. Les discussions ont porté sur les changements productifs, les meilleures pratiques et les idées pour aller de l'avant, et nous ont donné l'occasion de voir comment l'écoresponsabilité s'inscrit dans toutes les fibres de notre organisation. Parmi les conférenciers se trouvaient des membres de la haute direction, des représentants de CBC News dans tous les genres – nouvelles, sports et musique, qui sont venus parler de sourcing responsable, de collaborations avec l'industrie dont BAFTA/albert et Good Energy, et de développement de contenu au moyen de méthodes de production et de distribution plus écologiques. Ensemble, les deux événements en ligne ont attiré plus de 500 personnes.

Le graphique ci-dessous illustre l'éventail des moyens que nous prenons pour inciter nos employés à trouver des moyens pour favoriser ces changements positifs.

### Mobilisation externe : des partenariats axés sur l'action climatique

La collaboration avec des partenaires externes est essentielle à la capacité de CBC/Radio-Canada de jouer un rôle de premier plan dans l'avancement de la production durable au Canada. Les efforts de mobilisation ne visent pas seulement la production : les fournisseurs, les entités gouvernementales, d'autres spécialistes de l'écoresponsabilité et même la prochaine génération d'employés sont également dans la mire.

Voici quelques exemples des activités de mobilisation que nous avons effectuées auprès de nos partenaires externes en 2022-2023 :

- Nous avons été partenaire signature du septième forum sur la production durable ([SPF22](#)), un rassemblement de l'industrie médiatique qui vise à promouvoir des solutions durables pour améliorer le sort de la planète. Cet événement virtuel a généré plus de 2 250 vues uniques, soit le double de l'année précédente, avec des partenaires comme les suivants :
  - Laura Lynch, Camille Vernet et Johanna Wagstaffe, qui ont participé à une table ronde virtuelle sur le journalisme climatique, sur le thème The Daily Scoop on Environmental News (« L'exclusivité du jour dans l'actualité environnementale »).
  - David Suzuki qui était présent à titre d'invité spécial à une réception donnée à Vancouver pour le lancement du forum.
  - Barbara Williams, Vice-présidente principale, Services anglais a prononcé l'allocution d'ouverture lors d'une réception à Toronto, à laquelle Lisa Clarkson participait à titre de conférencière.
- Nous avons établi de nouvelles lignes directrices en matière d'écoresponsabilité pour les contrats de location de nos studios, qui obligent toutes les équipes de production, internes ou externes, à se conformer à nos exigences de production durable.



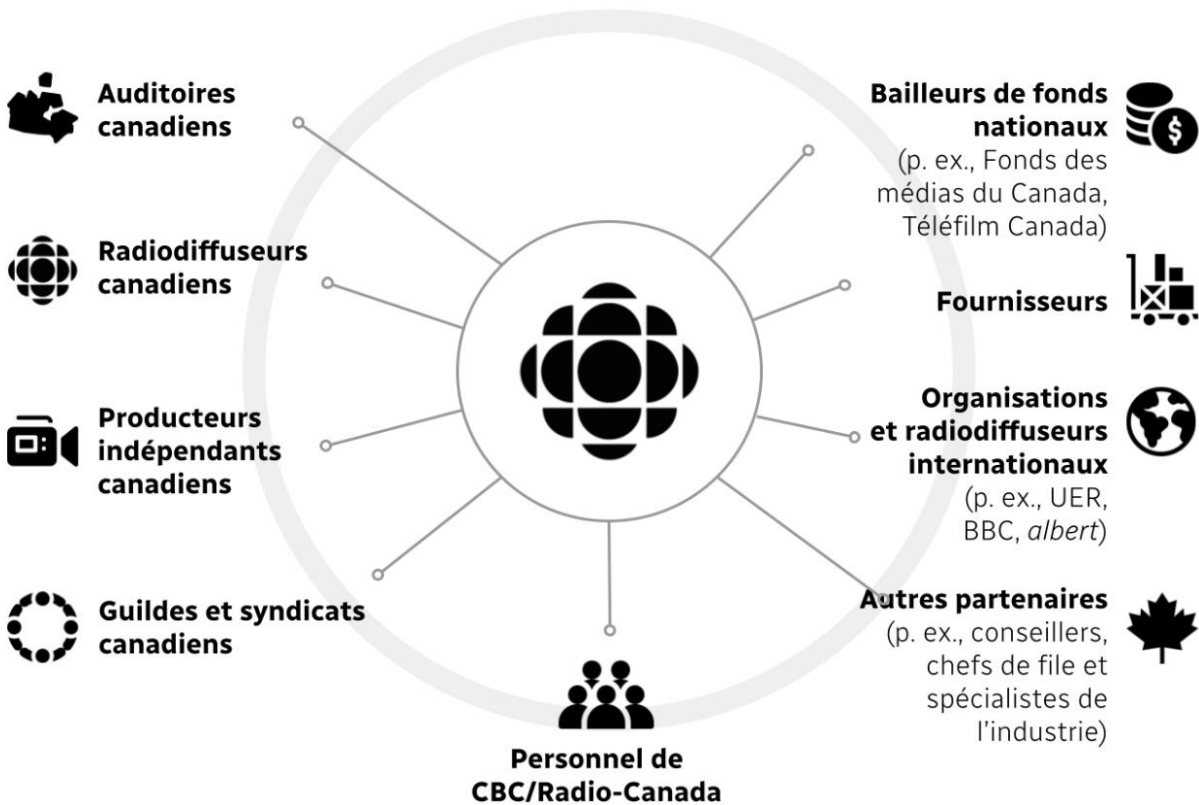


- CBC et Radio-Canada (ICI RDI) ont participé à une enquête de l'industrie sur la sensibilité écologique, commandée par Téléfilm Canada. Cette enquête a été réalisée auprès de créateurs de contenu sur écran pour mesurer le niveau de sensibilisation de l'industrie aux pratiques de production durable ainsi que son intérêt à s'y convertir.
- Nous avons organisé deux [ateliers personnalisés sur les contenus climatiques](#) en collaboration avec Good Energy pour discuter de l'importance de ces thèmes et de la manière dont les créateurs de contenu peuvent teinter leurs productions d'un souci pour l'environnement. Au total, 32 personnes ont participé aux ateliers.
- Solutions Média a présenté une conférence intitulée [Environmental Sustainability : More Than a Trend](#) à laquelle ont assisté 65 participants; celle-ci portait sur la question de l'écoresponsabilité dans le contexte de la publicité et sur les raisons d'en faire une priorité.
- Nous avons participé à une série d'événements sur le thème de l'écoresponsabilité ou de l'environnement, parfois à titre de modérateur, par exemple l'événement [Academy Talks](#) de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (256 participants), le [Sommet des Industries culturelles de l'Ontario Nord](#) (ICON), la conférence technique annuelle de la [Society of Motion Picture and Television Engineering](#) (SMPTE) et la conférence [VidTrans](#).
- Nous sommes des membres engagés et actifs de la North American Broadcasters Association (NABA), la communauté de pratique environnementale des sociétés d'État, la Society of Motion Picture and Television Engineering et [VidTrans](#).
- Enfin, nous collaborons étroitement avec notre fournisseur de services immobiliers, BGIS, pour mettre en œuvre des solutions écoresponsables à tous les échelons de la Société.



En 2022-2023, nous avons amorcé l'élaboration d'un plan de mobilisation ciblant nos parties prenantes externes. Suivant les principes prônés par l'IAP2 (International Association for Public Participation), ce plan servira à approfondir notre connaissance des besoins et des attentes de nos parties prenantes, tout en renforçant nos liens et nos partenariats existants. Il favorisera une plus grande collaboration et nous permettra de faire mieux dans la gestion des risques et des occasions liés au climat que nous avons identifiés. Le plan devrait être achevé au cours du prochain exercice.

## MOBILISATION DES PARTIES INTÉRESSÉES : PARTENARIATS AXÉS SUR L'ACTION CLIMATIQUE





## Pilier 4 : Façonner notre cadre narratif



Camille Vernet, vidéojournaliste, dans la forêt.

***Nous ferons preuve de leadership et collaborerons avec des partenaires de l'industrie pour renforcer la mise en œuvre de solutions en favorisant le développement écoresponsable de contenus canadiens, en faisant comprendre aux auditoires notre rôle et notre contribution au développement durable, et en continuant de démontrer notre contribution dans les communautés que nous servons.***

Notre rôle de diffuseur public du Canada consiste à refléter dans nos contenus les réalités propres au pays en conformité avec nos valeurs d'intégrité, de pertinence et d'inclusion. Et ces réalités comprennent l'impact que nous avons sur l'environnement et celui que l'environnement a sur notre quotidien.

Cet exercice de façonnage de notre cadre narratif est destiné à faire connaître notre performance environnementale de manière transparente et responsable. L'information que nous produisons correspond au [Protocole des GES](#) et aux [objectifs de développement durable \(ODD\) des Nations Unies](#). Et pour la première fois, notre rapport répond aux recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (GIFCC). C'est le cadre sur lequel reposera l'information que nous produirons pendant notre migration vers des cibles fondées sur des données scientifiques.



## Nos engagements et les progrès réalisés

### Façonner notre cadre narratif

Nos engagements d'ici 2026	Nos progrès
Communication de nos progrès au chapitre du bilan environnemental et suivi de mesures clés	<b>En cours</b> Pour en savoir plus, voir la section <a href="#">Responsabilisation</a> .
Transmission d'information aux auditoires canadiens sur les changements climatiques et d'autres sujets liés à l'environnement	<b>En cours</b> <i>Détails aux sections sur les premier et quatrième piliers.</i>
Conformité aux lois et aux règlements applicables	<b>En cours</b> Pour en savoir plus, voir la section <a href="#">Responsabilisation</a> .
Contribution aux activités de soutien de la biodiversité locale	<b>En bonne voie</b> Pour en savoir plus, voir la section <a href="#">Responsabilisation</a> .

## Nos réalisations de l'exercice 2022-2023

### Transmission du message

#### La biodiversité d'un océan à l'autre

En 2022-2023, nous avons fièrement contribué aux projets suivants pour favoriser la biodiversité :

- **Aménagement de jardins pour les employés** à Saguenay et à Yellowknife.
- **Soin de nos ruches** dans cinq de nos établissements, soit à Fredericton, Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver, et **présentation d'ateliers virtuels sur les abeilles**.
- **Protection de la biodiversité locale** : Par exemple, dans le cadre du projet de mise hors service de la promenade au site de transmission AM de Steveston (Colombie-Britannique), sur la côte du Pacifique, où nous avons démolé la structure sans nuire aux zones de pêche avoisinantes.
- Un partage des terres qui se poursuit en vertu d'accords passés entre la Transmission et des agriculteurs locaux à Middleton, Wellington (Yarmouth) et Liverpool en Nouvelle-Écosse; à Wingham, Samia, Windsor (McGregor) et Chatham en Ontario; à Starbuck et Springstein au Manitoba; à Saskatoon (Aberdeen) et Warmley, en Saskatchewan; à Chestermere (Calgary), Lethbridge et Sherwood Park en Alberta.



## Les Canadiens et nous

Nous incarnons le Canada d'aujourd'hui en présentant des contenus qui informent la population canadienne sur les changements climatiques et d'autres questions environnementales. À titre de diffuseur public, nous avons une occasion unique de renforcer et de prioriser les liens que nous entretenons avec les communautés où nous exerçons des activités. Présenté sur de multiples plateformes, notre contenu aborde différents enjeux environnementaux ainsi que l'impact global de l'activité humaine sur la planète.

CBC/Radio-Canada continue de faire connaître l'impact des changements climatiques sur les Canadiens et Canadiennes et sur le reste du monde en suivant le modèle établi par les [Normes et pratiques journalistiques](#). Comme nous l'avons mentionné précédemment, les sites web de [Radio-Canada](#) et de [CBC](#) se sont dotés de sections sur le climat et l'environnement. Nous avons examiné de manière approfondie les données historiques pour produire des contenus comme [Voici qui vit dans les pires îlots de chaleur de votre ville](#) et un [Tableau de bord climatique](#). Nous avons également créé des [événements avec les populations locales](#) pour prendre le pouls de la population quant à sa compréhension des médias et des changements climatiques. Notre journalisme sur le climat [se distingue](#) tout comme nos engagements ([Radio-Canada](#) et [CBC](#)) à nous intéresser à ce qui préoccupe les Canadiens et les Canadiennes, les questions climatiques étant l'un des sujets les plus importants du XXI<sup>e</sup> siècle.

Rendez-vous sur les pages [Our Changing Planet](#) (CBC) et [Carbone](#) (Radio-Canada) pour voir les contenus offerts sur ce sujet.

## Responsabilisation

### Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces onze recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.

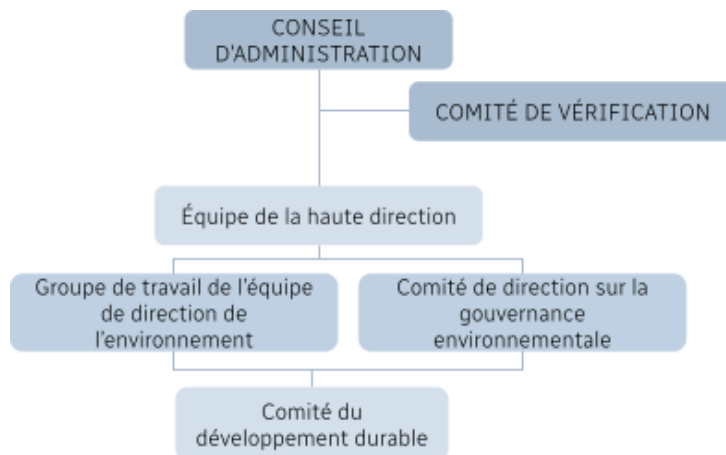
En tant que diffuseur public, nous reconnaissons que nous avons un rôle à jouer pour atténuer les effets des changements climatiques, que ce soit sur nos activités ou sur l'ensemble de la société. Le cadre proposé par le GIFCC est volontaire, mais CBC/Radio-Canada est consciente de l'importance de parler de ce sujet et d'appuyer les recommandations contenues dans le cadre.

Un comité de travail sur le rapport GIFCC a donc été formé par les Finances et les Services juridiques pour entreprendre une évaluation qualitative de différents scénarios climatiques. L'exercice a permis de voir les occasions et les risques liés aux changements climatiques et d'amorcer l'élaboration d'une feuille de route en prévision des prochaines recommandations du GIFCC.



Dans la foulée, la Gestion des biens immobiliers a lancé la première phase d'une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour voir les sites qui sont les plus exposés (au Canada et à l'étranger) selon les changements envisagés. Les autres phases de ce projet porteront sur l'état des immeubles et leur vulnérabilité dans le but d'accroître la résilience du parc bâti aux changements climatiques.

C'est donc avec fierté que nous publions pour la première fois l'information financière relative aux changements climatiques selon le cadre établi par le GIFCC pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2023. Consultez [le bulletin](#) ou [le rapport imprimé](#) pour en savoir plus au sujet des recommandations de la première année.



## Signalement des incidents environnementaux

Sept incidents environnementaux ont été signalés en 2022-2023, un de moins que pour l'exercice précédent. La plupart des incidents signalés ont été détectés lors d'interventions de maintenance périodique ou de vérifications de fuites dans les systèmes. La Société continue d'appliquer les pratiques exemplaires reconnues pour assurer sa conformité aux exigences réglementaires. Les incidents se répartissent comme suit :

- **Trois incidents de niveau 1** qui ont été maîtrisés sur place et dont l'impact environnemental est nul ou mineur.
- **Trois incidents de niveau 2** qui ont nécessité l'intervention de ressources extérieures et entraîné l'application de procédures d'escalade interne.
- **Un incident de niveau 3** qui a déclenché un signalement immédiat à Environnement et Changement climatique Canada, conformément aux délais prescrits.

Tous ces incidents ont été résolus, et l'équipement en cause a fait l'objet de nouveaux tests avant sa remise en service.

Nous avons implanté un nouveau système de gestion de la santé et de la sécurité environnementales en 2022-2023. Il remplace l'ancien système de gestion environnementale et permettra d'automatiser la production du processus de présentation de l'information. Ce nouveau système améliore le suivi des incidents et des inspections effectuées, en conformité avec les exigences en matière de santé, sécurité et environnement.

## Inspections gouvernementales

Aucun de nos sites de transmission n'a fait l'objet d'une inspection gouvernementale en 2022-2023. Il y a eu deux interventions dans nos installations de radiodiffusion.

## Évaluations environnementales de site

Des évaluations environnementales de site (EES) sont effectuées régulièrement pour déterminer les risques de contamination de nos propriétés et les coûts de restauration, s'il y a lieu. Deux évaluations ont été effectuées en



2022-2023 - une au site South Side Hills à St. John's, T.-N.-L. et l'autre au site de Ferryland, T.-N.-L., dans le cadre de la mise hors service de sites.

Quatorze relevés des matériaux de construction dangereux présents ont été effectués sur certains de nos sites de transmission, aux endroits suivants : Murdochville, au Québec; South Side Hills, à St. John's, à T.-N.-L.; Woss, Carmacks, Mackenzie Stewart, Metchosin Sooke, Prince George/Gunn Road et Cranbrook, en Colombie-Britannique; Faro, Ross River, Dawson City (sites AM et FM), et Teslin, au Yukon.

## Évaluation des espèces en péril et analyse des effets sur l'environnement

L'infrastructure de la Transmission est majoritairement déployée à l'extérieur des zones urbaines, dans des endroits inaccessibles et éloignés. Ces emplacements sont susceptibles d'abriter différentes espèces animales et végétales, dont certaines figurent sur les listes des espèces en péril des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous procédons à des évaluations d'espèces en péril et à des analyses des effets sur l'environnement lorsque la situation l'exige, car nous reconnaissons notre responsabilité de réduire au minimum les retombées de nos activités sur la faune et sur les autres espèces vivantes présentes dans les écosystèmes locaux, tout en nous conformant à la *Loi sur les espèces en péril*.

Trois analyses des effets sur l'environnement ont été réalisées durant l'exercice 2022-2023 aux sites suivants :

- Aguanish, au Québec,
- Lac Édouard, au Québec,
- Rolphton, en Ontario.

Aucune évaluation d'espèces en péril n'a été effectuée au cours de l'exercice 2022-2023.

## Vérifications internes de conformité

Nous menons des audits périodiques et des vérifications de conformité pour nous assurer que notre infrastructure et nos activités respectent non seulement l'ensemble des lignes directrices et des règlements applicables, mais les dépassent. En cernant les risques éventuels dans le cadre de notre processus d'examen périodique, nous nous assurons que nos processus demeurent en tout temps conformes. Le Bureau du vérificateur général a reconnu dans son examen spécial mené en 2022-2023 les efforts soutenus des dirigeants et participants à ce volet.

## Perspectives d'avenir

Il y a deux ans, nous nous engageons dans un ambitieux parcours vers l'écoresponsabilité avec le lancement de notre nouvelle stratégie environnementale, On passe au vert. Le présent rapport ne donne qu'un aperçu de tout le travail qui a été accompli et qui n'aurait pas été possible sans la collaboration de nos employés. Ce sont eux qui sont la force motrice des changements accomplis ainsi que la base de notre stratégie.

Pour 2023-2024, nous continuerons de repousser les limites présentes dans notre industrie et de poser les jalons qui feront de nous un chef de file en écoresponsabilité. Voici un aperçu de ce que nous nous promettons de faire au cours du prochain exercice :

- En juin 2023, nous avons annoncé notre participation au [Défi carboneutre](#) d'Environnement et Changement climatique Canada, une initiative qui va au-delà de la simple réduction des émissions et s'inscrit dans la quête de la carboneutralité. Adhérer au défi, offert sur une base volontaire, c'est nous inscrire dans une stratégie à long terme et déterminer les efforts à déployer pour tendre vers un objectif plus grand et plus ambitieux.



- [L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et CBC](#) a annoncé la création du Prix de la production durable. Nous sommes heureux d'être partenaires présentateurs de ce prix, qui honore l'excellence dans la production durable.
- Le 11 juin 2023, au Festival international des médias de Banff, 22 diffuseurs canadiens ont annoncé la création du groupe des [Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité](#), dont les membres s'engagent à travailler ensemble pour accélérer le virage écoresponsable.
- Nous poursuivons le travail pour nous conformer à la [norme d'écoresponsabilité des studios albert](#), une nouvelle norme facultative pour les studios, créée par et pour l'industrie. Avec trois studios participants à Montréal et quatre à Toronto, cette initiative pourrait faire de nous le premier diffuseur au Canada à obtenir la certification *albert*.
- Nous préparons un éventail de cours sur l'écoresponsabilité, dont un cours de sensibilisation aux changements climatiques pour les employés hors des secteurs de la production ainsi qu'un nouveau projet pilote qui sera une entrée en matière au journalisme environnemental (à Montréal seulement).
- Nous prévoyons lancer une nouvelle directive sur l'approvisionnement responsable et un code de conduite des fournisseurs, en plus de mettre en œuvre un portail pour les fournisseurs.
- Nous réaffirmons notre engagement envers la transparence avec l'adoption des cadres volontaires de pratiques exemplaires, comme ceux du Défi carboneutre, du GIFCC et de l'initiative SBTi.

## Bulletin environnemental

Notre bulletin environnemental donne un aperçu de nos principaux indicateurs et statistiques en lien avec l'environnement. Nous comparons nos résultats de l'exercice en cours à ceux des exercices précédents afin d'évaluer nos progrès et de cerner les points à améliorer. Reportez-vous à *nos piliers* pour en savoir plus sur les activités et les explications pouvant être liées à certaines de ces mesures.





## Sommaire de 2022-2023

ODD	INDICATEURS	CIBLES POUR 2026	RESULTATS <sup>5</sup> au 31 mars 2023	PROGRÈS ACCOMPLIS PROGRÈS ACCOMPLIS LIEN AVEC LE RISQUE OU L'OCCASION DU GIFCC	LIENS AVEC LE RISQUE OU L'OCCASION ÉTABLI PAR LE GIFCC
<b>CONSOMMATION DE CARBURANT ET D'ÉNERGIE</b>					
	<b>Émissions de carbone</b>	Réduction de 25 % (Portées 1, 2 et 3)	Réduction de 2 %	<b>En bonne voie</b>	<p>La réduction de nos émissions et de notre empreinte énergétique est une importante mesure d'atténuation des risques de « hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » et de « perception du public de notre gestion des enjeux climatiques » (p.9).</p> <p>L'atteinte de ces cibles favorise les « gains d'efficacité énergétique » (p.9).</p>
	<b>Consommation d'énergie</b>	Réduction de 15 % (Portées 1 et 2)	Réduction de 7 % (installations qui nous appartiennent seulement)	<b>En bonne voie</b>	
	<b>Consommation d'eau</b>	Réduction de 10 %	Réduction de 4 % (installations qui nous appartiennent seulement)	<b>En bonne voie</b>	
		Réduction de 25 % (Portée 3)	Réduction de 35 %	<b>En bonne voie</b>	
	<b>Déplacements</b>	Composé à 50 % de véhicules écoénergétiques, dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement	25 % en tout (20 % de véhicules écoénergétiques, et 5 % de véhicules à énergie de remplacement)	<b>En bonne voie</b>	
	<b>Parc automobile</b>				

<sup>5</sup> Par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.



(électriques ou hybrides) (au lien de rechange)  
*(Portée 1)*

**CONSOMMATION DE MATIÈRES ET GESTION DES DÉCHETS**



**Déchets et recyclage**

Taux de détournement de 75 %  
*(Portée 3)*

Taux de détournement de 43 % (installations qui nous appartiennent seulement)

**Inférieur à la cible**

L'amélioration passe par le détournement des déchets organiques et le compostage

Un taux élevé de détournement des déchets est une importante mesure d'atténuation du risque de « hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » (p.9).



**Approvisionnement**


25 % des demandes de propositions contenant des critères de développement durable  
*(Portée 3)*

L'outil de soutien à l'initiation de l'approvisionnement a été lancé en décembre 2022, avec la nouvelle politique d'approvisionnement. Il favorise la participation d'experts fonctionnels aux dossiers d'approvisionnement tôt dans le processus

**En cours**

L'approvisionnement auprès de fournisseurs écoresponsables est une importante mesure d'atténuation du risque de « hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » (p.9).



PRODUCTION DURABLE					
	<b>Productions internes<sup>6</sup></b>	Calcul du bilan carbone pour 100 % des productions	<u>Services anglais :</u> Calcul du bilan carbone de 50 % des productions internes	<b>En bonne voie</b>	La promotion active et la diffusion de productions durables favorisent le « leadership climatique par la collaboration sectorielle » (p.10) et sont d'importantes mesures d'atténuation du risque de « perception du public de notre gestion des enjeux climatiques » (p.9).
			<u>Services français :</u> Calcul du bilan carbone de 65 % des productions internes	<b>En bonne voie</b>	
		Certification <i>albert</i> pour 25 % de ces productions	Des modifications récentes apportées au modèle <i>albert</i> ont restreint l'accès au programme de certification au Canada.  Dix productions de Radio-Canada ont obtenu la certification <i>On tourne vert</i> (huit au niveau Engagement, une au niveau Performance et une au niveau Excellence).	<b>En cours</b>	

<sup>6</sup> Aux fins de cette cible, les productions internes comprennent les émissions de radio réseau ainsi que les émissions d'affaires publiques, les magazines d'information et les émissions de divertissement produites à l'interne pour la télévision. Sont exclus les bulletins de nouvelles (dont les bulletins quotidiens, les bulletins locaux et les reportages sur le terrain), les coproductions et les productions indépendantes).



<b>Productions indépendantes</b>	Calcul du bilan carbone pour 50 % des productions	Services anglais : Calcul du bilan carbone de 100 % des productions indépendantes au 1 <sup>er</sup> janvier 2023.	<b>En bonne voie</b>
		Services français : Le bilan carbone deviendra obligatoire pour les productions externes à compter de 2023-2024. 15 productions indépendantes ont calculé leur bilan sur une base volontaire en 2022-2023.	<b>En bonne voie</b>

**Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) publie une série de recommandations invitant les entreprises à divulguer de façon transparente les risques et les possibilités liés aux changements climatiques afin de soutenir la stabilité financière. Ces onze recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.

Dans son [budget](#) de 2021, le gouvernement du Canada a annoncé que les sociétés d'État devraient rendre compte de leurs risques financiers liés aux changements climatiques à compter de l'année civile 2022 (entités dont les actifs s'élèvent à plus d'un milliard de dollars) ou 2024 (entités dont les actifs sont inférieurs à un milliard de dollars). Des exigences semblables sont en place pour les institutions financières fédérales et les sociétés cotées en bourse. Même si CBC/Radio-Canada est libre d'appliquer le cadre du GIFCC, notre adhésion au Défi carboneutre nous oblige à fournir de l'information liée aux changements climatiques.

En suivant le cadre de production d'information du GIFCC, nous espérons renforcer notre résilience face aux risques climatiques et orienter la planification de nos activités, de notre stratégie environnementale et de nos ressources financières. Un comité de travail sur le rapport GIFCC a été mis sur pied en 2022 avec des représentants des Services juridiques et des Finances afin de faciliter l'application du cadre. Avec un consultant externe, ce groupe a terminé l'évaluation des risques liés aux changements climatiques ainsi que l'analyse qualitative de différents scénarios.

Le tableau ci-dessous montre dans quelle mesure nous nous conformons aux recommandations du GIFCC en matière de publication de l'information financière :



Recommandation du GIFCC	Informations recommandées	Degré de concordance
<b>Gouvernance</b> : Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le conseil d'administration.	✓ Supervision de la stratégie par le conseil (p.3)
	b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	✓ Leadership de l'équipe de direction (p.3)
<b>Stratégie</b> : Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.	a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation.	✓ Risques liés aux changements climatiques et leurs effets (p.9) ✓ Occasions liées aux changements climatiques et leurs effets (p.9)
	b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	
	c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario de réduction de 2 °C ou plus.	✓ Analyse de scénarios climatiques (p.11)
<b>Gestion du risque</b> : Présenter la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	✓ Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. (p.13)
	b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	✓ Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. (p.13)
	c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.	<b>Alignement partiel</b> - Processus d'intégration des risques liés aux changements climatiques (p.13).
<b>Indicateurs et cibles</b> : Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques.	✓ Indicateurs permettant d'évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques (p. 15)
	b) Divulcation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant.	<b>Alignement partiel</b> - Divulcation des émissions de (GES) de portées 1 et 2 (p.17).
	c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.	✓ Cibles employées pour gérer les occasions et les risques liés aux changements climatiques (p.15)



Le comité de travail sur le rapport GIFCC met la dernière touche à la feuille de route pour la mise en œuvre des trois années du plan et s'affaire également à faire confirmer les émissions de GES produites indirectement par la Société (émissions de portée 3) par une tierce partie. Au fur et à mesure que le cadre du GIFCC gagnera en robustesse, le comité de travail collaborera avec les différentes parties intéressées à l'intérieur de la Société pour dégager risques et occasions à court et à long terme en lien avec les changements climatiques. Nous continuerons par ailleurs d'exercer une surveillance étroite des nouvelles normes de publication de l'information recommandées par l'IFRS Foundation par le biais de l'International Sustainability Standards Board (ISSB).



## RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

À la direction de la Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation,

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de certains indicateurs clés de performance de la Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation (« l'entité »), inclus dans le rapport de 2023 sur la durabilité de la Société Radio-Canada ci-joint (le « rapport ») et tels que décrits ci-dessous, pour les périodes close le 31 mars, 2020, le 31 mars, 2021 et le 31 mars, 2022.

Information sur l'objet considéré	Unités	Critères applicables
Émissions directes (champ d'application 1) de gaz à effet de serre (« GES »)	Le 31 mars, 2020: 3,581 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> Le 31 mars, 2021: 3,945 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> Le 31 mars, 2022: 3,544 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	Norme de comptabilisation et de déclaration des GES destinée à l'entreprise, version révisée (le « Protocole des GES »)
Émissions indirectes (champ d'application 2) de gaz à effet de serre (« GES »)	Le 31 mars, 2020: 12,712 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> Le 31 mars, 2021: 11,758 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> Le 31 mars, 2022: 11,679 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	Norme de comptabilisation et de déclaration des GES destinée à l'entreprise, version révisée (le « Protocole des GES »)  Indications sur le champ d'application 2 du Protocole des GES, modification de la norme destinée à l'entreprise du Protocole des GES
Émissions indirectes (champ d'application 3) de gaz à effet de serre (« GES »)	Le 31 mars, 2022: 87,633 tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	Norme de comptabilisation et de déclaration des GES destinée à l'entreprise, version révisée (le « Protocole des GES »)  Norme de comptabilisation et de déclaration des GES sur la chaîne de valeur (champ d'application 3). Complément à la norme de comptabilisation et de déclaration des GES destinée à l'entreprise

Outre ce qui est décrit dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas mis en oeuvre de procédures d'assurance à l'égard des informations restantes incluses dans le rapport et, par conséquent, nous n'exprimons pas une conclusion sur ces informations.



## Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables (les « critères applicables »).

Il n'y a pas d'exigences obligatoires pour la préparation ou la présentation des mesures de la performance en matière d'émissions de GES. À ce titre, l'entité a appliqué la Norme de comptabilisation et de déclaration des GES destinée à l'entreprise (le « Protocole des GES ») du World Resources Institute/World Business Council for Sustainable Development, ainsi que ses propres critères élaborés à l'interne, qui sont présentés à la page 47 du rapport. La direction est responsable de l'élaboration de ces critères.

Il incombe à la direction de déterminer le caractère approprié de l'application des critères applicables.

Il incombe aussi à la direction de déterminer les objectifs de l'entité en ce qui concerne la performance en matière de durabilité et l'information relative à celle-ci, y compris l'identification des parties prenantes et des questions significatives.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation et la présentation d'une information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilités du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCCM) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* et à la NCCM 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir une assurance limitée quant à la question de savoir si, sur la base des procédures mises en oeuvre et des éléments probants obtenus, nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les procédures mises en oeuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en oeuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, il n'est pas garanti qu'une mission d'assurance limitée réalisée conformément à ces normes permettra toujours de détecter un élément qui porte le professionnel en exercice à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en oeuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'information sur l'objet considéré.

Nous avons notamment reçu pour mission d'évaluer le caractère approprié des données sur les émissions des champs d'application 1, 2 et 3, le caractère valable des critères utilisés par l'entité pour préparer l'information sur l'objet considéré dans les circonstances de la mission et pour apprécier le caractère approprié des méthodes,





politiques et procédures, et des modèles utilisés dans la préparation de l'information sur l'objet considéré, et le caractère raisonnable des estimations faites par l'entité.

Notre mission comprenait, notamment, les procédures suivantes : effectuer des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables de la préparation des informations sur la performance pour l'information sur l'objet considéré, et appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'obtention d'éléments probants, au besoin.

La mission a été réalisée par une équipe multidisciplinaire qui était composée de professionnels possédant les compétences et l'expérience appropriées à la fois en certification et en lien avec l'objet considéré applicable, y compris les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## **Indépendance et contrôle qualité des professionnels en exercice**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

## **Limites inhérentes importantes**

Les informations non financières historiques, telles que celles contenues dans le rapport, sont assujetties à davantage de limites inhérentes que les informations financières historiques, étant donné les caractéristiques qualitatives de l'objet considéré et les méthodes utilisées pour déterminer ces informations. Comme il n'existe pas d'ensemble substantiel de pratiques établies sur lequel s'appuyer, différentes techniques d'évaluation sont acceptables et peuvent être retenues, ce qui peut donner lieu à des écarts significatifs entre les mesures et avoir une incidence sur la comparabilité.



## Conclusion

Notre conclusion a été formée sur la base des éléments décrits dans le présent rapport et y est assujettie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion. Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de l'entité pour les périodes close le 31 mars 2020, le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022 n'est pas préparée et présentée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa, Canada  
Le 28 novembre 2023



## Protocole des GES

Un engagement clé de la stratégie On passe au vert porte sur l'évaluation de notre base de référence des émissions de carbone conformément aux exigences énoncées dans le document intitulé [Le protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise](#). Comme l'indique le site web du protocole, l'utilisation de cette norme permet d'obtenir un portrait juste et exact<sup>7</sup> de nos émissions au moyen d'approches et de principes normalisés.

Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

### Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

#### Portée 1

Émissions directes provenant de biens détenus par la Société (p. ex. installations, équipement et véhicules)

#### Portée 2

Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)

#### Portée 3

Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. transport et navettage des employés, déchets, biens loués, déplacements d'affaires, biens et services achetés)\*

\* Aux fins de la stratégie de CBC/Radio-Canada, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue.

## Méthodologie et hypothèses

### Généralités

- Nous avons appliqué l'approche du contrôle opérationnel, selon laquelle une organisation comptabilise la totalité des émissions de GES tirées des activités dont elle a le contrôle.
- Nous avons adopté l'exercice 2019-2020 (du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020) comme exercice de référence pour les émissions des portées 1, 2 et 3. Cette décision s'explique par l'incidence que la pandémie de COVID-19 a eue sur nos activités et nos installations en 2020-2021.
- Les émissions de CO<sub>2</sub>, de CH<sub>4</sub> et de N<sub>2</sub>O sont incluses dans les émissions de GES des portées 1 et 2, et mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (t éq. CO<sub>2</sub>).
- Les émissions de CO<sub>2</sub>, de CH<sub>4</sub>, de N<sub>2</sub>O, d'hydrofluorocarbures (HFC), de perfluorocarbures (PCF) et d'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) sont incluses dans les

<sup>7</sup> <https://ghgprotocol.org/corporate-standard>



émissions de GES de portée 3 et mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (t éq. CO<sub>2</sub>).

- Le calcul de nos émissions repose sur les chartes de potentiel de réchauffement planétaire (PRP) publiées dans le 5<sup>e</sup> rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Les facteurs d'émissions utilisés sont tirés des sources suivantes : le Canadian National Inventory Report (NIR), le GHG Emission Factor Hub de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis et les facteurs de conversion de GES du DEFRA (R.-U.).

#### Portée 1

- Les données sur les émissions de **source fixe de combustion** sont fondées sur les factures et rapports des entreprises de services publics.
- Les données sur les émissions de **source mobile de combustion** sont fondées sur les factures des fournisseurs de services de gestion du parc automobile de la Société. Les calculs effectués en aval sont fondés sur les données kilométriques et de consommation moyenne de nos véhicules.
- La valeur des **émissions fugitives** est établie à partir des rapports d'incidents environnementaux de l'exercice dans lequel ils se sont produits.

#### Portée 2

- À défaut de mécanismes prévus dans les ententes contractuelles, nous présumons pour le calcul de nos émissions de portée 2 que les émissions de nos installations sont équivalentes aux émissions fondées sur le marché.
- **Les données sur notre consommation d'énergie (chaleur et vapeur)** sont fondées sur les factures et rapports des entreprises de services publics.

#### Portée 3

- Nous avons décidé d'inclure les émissions des propriétés que nous louons dans la portée 3, car nos baux ne renferment pas les paramètres nécessaires pour nous permettre de tenir compte des réductions importantes de nos émissions.
- Nous n'incluons aucune émission de CO<sub>2</sub> biogéniques dans nos émissions de portée 3.
- La consommation énergétique des sites que nous louons est établie à partir des factures et des rapports de nos gestionnaires immobiliers, ou à défaut, nous utilisons une approximation.
- La consommation de carburants fossiles pour les **déplacements d'affaires** est établie à partir des factures et des rapports de nos fournisseurs de services de déplacement.
- Les émissions liées aux **biens et services dont nous faisons l'acquisition** sont fondées sur nos dépenses. Nous avons appliqué un autre facteur d'émission de carbone aux dépenses par catégorie afin d'avoir une idée approximative des émissions produites par les activités faisant l'objet d'un marché.
- Les émissions de portée 3 indiquées dans le tableau ci-dessous ont été jugées pertinentes pour l'établissement de notre base de référence.



Émissions de portée 3 <sup>8</sup>	Pertinence et explication
Catégorie 1 : Biens et services achetés <sup>9</sup>	Jugée pertinente
Catégorie 2 : Biens d'équipement <sup>10</sup>	Jugée pertinente
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2)	Jugée pertinente
Catégorie 4 : Transport et distribution en amont	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités	Jugée pertinente
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	Jugée pertinente
Catégorie 7 : Navettage des employés	Jugée pertinente
Catégorie 8 <sup>11</sup> : Biens loués en amont	Jugée pertinente
Catégorie 9 : Transport et distribution en aval	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 10 : Transformation des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 11 : Utilisation des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 13 : Biens loués en aval	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 14 : Franchises	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.
Catégorie 15 : Placements	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada.

NOTE : Dans le cadre de notre stratégie, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue pour le calcul des émissions s'y rapportant.

<sup>8</sup> Les émissions compilées pour chacune des catégories composant la portée 3 ont été calculées à partir de données obtenues directement de nos fournisseurs ou autres partenaires de la chaîne de valeur, sauf pour les biens loués en amont (catégorie 8), dont 35 % des émissions ont été fournies directement par notre gestionnaire immobilier.

<sup>9</sup> Émissions calculées au moyen de la calculatrice en ligne [Quantis](#), qui fournit une estimation des émissions en fonction du total des dépenses.

<sup>10</sup> Émissions calculées au moyen de la calculatrice en ligne [Quantis](#), qui fournit une estimation des émissions en fonction du total des dépenses.

<sup>11</sup> Les émissions produites par les biens loués par CBC/Radio-Canada sont comptabilisées dans la catégorie 8 sous la portée 3.



## Données sur les émissions de GES en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2e</sub>)<sup>12</sup>

Pour apporter une véritable contribution à l'atteinte des objectifs d'écoresponsabilité, nous devons avoir une meilleure compréhension de nos impacts et de la façon dont nous pouvons réduire le bilan de nos activités en conservant l'énergie et en réduisant nos émissions.

Après avoir compilé les données sur les émissions des portées 1 et 2 conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre, nous sommes heureux de présenter les données pour les trois portées. Les indicateurs confirmés par l'examen d'assurance sont désignés par un . Le tableau qui suit montre les émissions de GES des quatre dernières années.

Portées et catégories	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
TOTAL (t éq. CO <sub>2</sub> ) – TOUTES LES PORTÉES	101 784	93 499	102 856	Les données publiées pour les trois portées n'avaient pas été vérifiées de manière indépendante à la date de publication du rapport; les données vérifiées seront fournies dans le prochain rapport annuel d'écoresponsabilité
Portée 1 : Émissions directes provenant de biens détenus ou contrôlés par la Société	3 581 <input checked="" type="checkbox"/>	3 945 <input checked="" type="checkbox"/>	3 544 <input checked="" type="checkbox"/>	
Portée 2 : Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)	12 712 <input checked="" type="checkbox"/>	11 758 <input checked="" type="checkbox"/>	11 679 <input checked="" type="checkbox"/>	
Portée 3 : Émissions pertinentes	85 491	77 796	87 633 <input checked="" type="checkbox"/>	
Catégorie 1 : Biens et services achetés	48 375	45 852	55 841	
Catégorie 2 : Biens d'équipement <sup>13</sup>	14 601	12 922	9 499	
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2)	1 650	1 488	1 480	

<sup>12</sup> Il arrive que Statistique Canada révise des données antérieures, ce qui peut avoir une incidence sur les émissions de carbone publiées et par conséquent sur nos émissions totales.

<sup>13</sup> Exclut le contenu commandé.



Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités	378	184	175
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	6 486	262	1 441
Catégorie 7 : Navettage des employés	5 106	5 045	5 153
Catégorie 8 : Biens loués en amont	8 895	12 043	14 044

### ***Incertitude relative aux mesures***

*Nous mesurons nos émissions de GES au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la disponibilité de données plus précises au fil du temps. L'adoption de nouvelles méthodes de collecte des données pourrait faire en sorte que certains chiffres ne soient plus comparables avec les chiffres publiés précédemment.*

*Par exemple, il pourrait être nécessaire de recalculer les émissions d'un exercice dans les conditions suivantes :*

- *la Société réalise une acquisition ou une cession;*
- *la Société effectue des changements structurels;*
- *des changements apportés à la méthode de calcul modifiant de manière importante les valeurs correspondant aux émissions de l'exercice.*

Comme le montre le tableau ci-dessus, il n'y a eu aucun écart important de nos émissions depuis 2019-2020. CBC/Radio-Canada croit que les données de son exercice de référence, 2019-2020, n'auront pas à être recalculées advenant une modification de la méthodologie ou l'accès à d'autres informations.

Les données de l'exercice 2022-2023 seront analysées de manière plus approfondie après la validation effectuée en 2023-2024.

Nous continuerons de mettre en place le cadre établi par l'initiative [Science Based Targets initiative](#) (SBTi) et de nous conformer aux exigences du [Défi carboneutre](#) d'Environnement et Changement climatique Canada. Les cibles sont considérées comme « fondées sur des données scientifiques » si elles sont conformes aux mesures nécessaires, selon les plus récentes recherches scientifiques sur le climat, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Les cibles fondées sur des données scientifiques tracent clairement une voie à suivre en indiquant à quel point et à quelle vitesse une organisation doit réduire ses émissions de GES pendant une période déterminée.